

Diplôme de conservateur de bibliothèque

**La réception du « discours
sociologique » par les professionnels
des bibliothèques**

Cristina ION

Sous la direction de Madame Anne-Marie BERTRAND

Directrice de l'Enssib

Remerciements

Nous tenons à remercier tous les professionnels qui ont bien voulu nous accorder un entretien sur ce sujet, ainsi que le service Études et recherche de la Bibliothèque publique d'information pour son accueil et son aide.

Résumé :

Ce mémoire étudie la manière dont le « discours sociologique » contribue à modeler les conceptions que les bibliothécaires ont de leurs missions, de leurs pratiques et de leurs savoirs. Il s'intéresse plus particulièrement à l'écho rencontré par la sociologie dans l'étude de la fréquentation et des usages de la bibliothèque publique. Il apparaît ainsi que, jusqu'à la fin des années 70, nous avons affaire à un discours militant centré sur l'offre qui ne bénéficie pas, ou peu, des avancées de la sociologie critique et s'appuie essentiellement sur un public imaginé. À partir du début des années 80, encouragé par des acquis sociologiques, méthodologiques et quantitatifs, le discours professionnel commence à se construire à partir de la demande et les besoins des publics. Cependant, cette connaissance des publics va de pair avec une dépolitisation progressive de ce discours, la « démocratisation culturelle » étant désormais envisagée, non plus comme une dénonciation de la culture légitime mais plutôt comme la satisfaction de toutes les catégories de publics.

Descripteurs :

Bibliothécaires--France

Bibliothèques publiques--Sociologie--France

Bibliothèques publiques--Publics--France

Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.
--

Abstract :

This work deals with the reception of sociology among French librarians. Its scope is limited to sociologically inspired studies of public library use and their influence upon professional ideology, knowledge and expertise. It focuses on radical sociology of culture and its critique of library as an institution of social reproduction that perpetuates legitimate culture. The method used consists of examining professional discourse since the beginning of the eighties up until today, as it emerges from library literature and from interviews made with librarians. It is thus argued that critical sociology has framed a professional discourse torn between the reality of cultural democratization and the necessity for libraries to advocate their public role in a changing society.

Keywords :

Librarians--France

Public Libraries--Sociology--France

Public Libraries--Library use studies--France

Sommaire

INTRODUCTION.....	6
REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES	6
QUELLE SOCIOLOGIE POUR LES BIBLIOTHÈQUES ?	14
PREMIÈRE PARTIE. LES BIBLIOTHÉCAIRES ET LA SOCIOLOGIE : UNE RÉCEPTION À CONTRETEMPS ?.....	24
1. LES DATES	28
1.1. <i>Les militants de la lecture publique</i>	28
1.2. <i>Sociologie et post-militantisme</i>	34
2. LES INSTITUTIONS	40
DEUXIÈME PARTIE. NOUVELLES APPROCHES DES PUBLICS : LE TRIOMPHE DE L'ENQUÊTE	47
1. LES BIBLIOTHÉCAIRES ET LES PUBLICS	49
1.1. <i>La formation professionnelle</i>	50
1.2. <i>La pratique professionnelle</i>	52
1.3. <i>L'identité professionnelle</i>	56
2. LA LÉGITIMATION PAR L'ENQUÊTE	59
CONCLUSION. POUR UNE REPOLITISATION DU DISCOURS SUR LES BIBLIOTHÈQUES	66
BIBLIOGRAPHIE.....	70
TABLE DES ANNEXES.....	79

Introduction

« Toutes les idéologies de profession sont évidemment nobles ; les chasseurs, par exemple, bien loin de s'intituler "bouchers des forêts", se proclament très haut "Amis officiels des animaux et de la nature", de même que les commerçants défendent le principe du profit honorable, et que les voleurs, à leur tour, adoptent le dieu des commerçants, à savoir le distingué promoteur de la concorde universelle, l'international Mercure. Il ne faut donc pas faire trop de cas de la forme que prend une activité quelconque dans la conscience de ceux qui l'exercent. »

Robert Musil, *L'homme sans qualités*, trad. de l'allemand par Philippe Jaccottet, Paris, Seuil, 1956, coll. « Points », vol. I, p. 361

Ainsi, selon Robert Musil, cité en exergue, une profession serait forcément aveugle à sa propre vérité. Ce travail ne se propose pas de donner tort à Musil. Il tente plutôt de prêter écoute à « la forme que prend une activité quelconque dans la conscience de ceux qui l'exercent ». Aussi se propose-t-il d'explorer l'abondante littérature que la profession des bibliothécaires ne cesse de produire sur elle-même, afin d'y repérer les effets du « discours sociologique » sur le « discours bibliothécaire ». C'est donc un travail sur les bibliothécaires et non sur les sociologues. Plus précisément, un travail sur la réception de la sociologie au sein de la profession sur le plan de l'idéologie, des pratiques professionnelles et de la recherche, et non sur la pertinence épistémologique de la discipline sociologique en tant qu'elle est appliquée aux bibliothèques.

Remarques méthodologiques

Pourquoi la sociologie ? La question peut paraître inutile, tant le lien entre sociologie et bibliothèques semble aller de soi. En effet, depuis que les bibliothèques publiques françaises ont pleinement assumé leur fonction de diffusion de la lecture, la connaissance et l'élargissement du lectorat se sont constitués en problèmes pérennes

pour les bibliothécaires, souvent à la faveur de « crises » qui proclament périodiquement la mort du livre et la fin de la lecture. La modernisation de la lecture publique en France passe par une redéfinition des missions de la bibliothèque, qui commencent à s'orienter, après 1945, vers la mise à disposition de livres en direction d'un large public et non plus vers la conservation de collections précieuses au bénéfice d'une élite savante. Ce courant arrive à maturité en France dans les années 60. Le premier numéro de la revue *Lecture et bibliothèques*, publication de la Section des bibliothèques publiques de l'Association des Bibliothécaires Français, est consacré en 1967 à l'« aide au lecteur », ce lecteur en fonction duquel tout doit être organisé en bibliothèque. À cette occasion, Jean Hassenforder attire l'attention sur l'apport des sciences humaines, qui donnent la possibilité aux professionnels d'identifier les besoins des lecteurs, d'avoir une vue d'ensemble sur les problèmes qui se posent à eux et de mettre en place des stratégies adaptées.¹ Le même Jean Hassenforder affirme, quelques années plus tard, en avant-propos de deux dossiers consacrés aux recherches sur la lecture en bibliothèque : « Le développement de la recherche devrait nous permettre de prendre du recul par rapport à notre pratique professionnelle en nous permettant de réfléchir, à partir de données concrètes, aux objectifs et aux résultats de nos actions. »² Tous les ingrédients de la relation entre sociologie et acteurs professionnels sont désormais là, et ne changeront plus jusqu'au début des années 80 : une relativisation considérable de la position des bibliothécaires qui, obligés de tenir compte des besoins du public, doivent prendre conscience du « caractère relatif de leurs critères de qualité »³ dans le choix des livres ; un lien naturel entre recherche sociologique et action professionnelle sur le plan pragmatique ; enfin, un besoin constant de recul à l'égard des pratiques professionnelles, avec le souci de sortir les bibliothèques de l'univers confiné des bibliothécaires et de les associer aux débats généraux sur la société.

Lecture publique, donc, à la fois affaire d'intérêt public et dirigée vers un public que l'on s'attache à compter, à analyser, à segmenter. Les disciplines susceptibles d'aider à connaître ce public, à spécifier ses goûts et à comprendre les obstacles qui l'empêchent de venir à la lecture sont ainsi mobilisées au service de l'action. La sociologie, d'abord simple sociographie des lecteurs puis étude de la lecture dans le

¹ Jean HASSENFORDER. L'aide aux lecteurs et l'apport de la recherche. *Lecture et bibliothèques*, n° 1, avril 1967, p. 21-25.

² *Lecture et bibliothèques*, n° 26, avril-juin 1973, et n° 27, juillet-septembre 1973.

³ Jean HASSENFORDER. L'aide aux lecteurs et l'apport de la recherche, *op. cit.*

contexte des pratiques culturelles, apparaît comme la mieux à même d'éclairer les professionnels sur le comportement des lecteurs. En répondant à la question « qui lit quoi ? », elle leur fournit des outils et des informations indispensables à leur action. Cette collaboration heureuse se situe à la conjonction de deux éléments qui concourent à la promotion de la lecture. D'une part, un mouvement militant qui met sur le même plan, dans son combat, l'éducation permanente, la lecture et les bibliothèques publiques, et entend tirer profit des recherches sociologiques pour étayer son action. D'autre part, une politique conforme à la conception malrucienne de la démocratisation culturelle qui encourage la rencontre entre les classes populaires et la culture. D'une part, donc, des bibliothécaires activistes qui sondent le public pour mieux agir. D'autre part, une puissance publique qui se dote, dès le milieu des années 60, d'instruments pour mesurer l'impact de l'offre d'équipements culturels au niveau national. La sociologie a ainsi été, pendant longtemps, convoquée pour conforter l'utilité sociale de la lecture publique. Son intégration à la culture professionnelle est la conséquence de l'entrée du combat pour la lecture dans l'âge démocratique. Plus qu'une augmentation purement quantitative du nombre de pratiquants, ce mouvement poursuit avec conviction l'ouverture au plus grand nombre de territoires qui lui étaient jusque là inconnus. Cette complicité entre la sociologie et la culture professionnelle est lourde de contradictions qui ne vont pas tarder à éclater au grand jour. Mais, pour l'heure, l'entente semble fonctionner entre les deux visions de l'égalité proposées par les sociologues et les bibliothécaires, à savoir, l'égalité sociale et l'égalité citoyenne, la démocratie des individus et la démocratie des droits.

L'histoire de la rencontre entre sociologie et bibliothèques a déjà fait l'objet d'un certain nombre d'études⁴. Pourquoi alors continuer dans cette direction ? Parce que, précisément, il nous semble que cette rencontre recèle des ambiguïtés auxquelles il a toujours été difficile de consacrer une étude dépassionnée. À la fin des années 60, les premières conclusions d'une sociologie critique de la culture portent à remettre en

⁴ Voir notamment Martine POULAIN. Naissances des sociologies de la lecture ; Livres et lecteurs ; Des lecteurs, des publics et des bibliothèques. In Martine Poulain (dir.). *Histoire des bibliothèques françaises*, t. 4, *Les bibliothèques au XX^e siècle (1914-1990)*. Paris : Promodis-Éd. du Cercle de la Librairie, 1992, p. 195-203, 273-293, 529-543 ; Bernadette SEIBEL. Trente ans de recherches sur la lecture en France, 1955-1995 : quelques repères. In Bernadette Seibel (dir.). *Lire, faire lire : des usages de l'écrit aux politiques de lecture*. Paris : Le Monde Éditions, 1995, p. 15-27 ; et Nicole ROBINE. *Lire des livres en France : des années 1930 à 2000*. Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 2000. Pour une vue d'ensemble, voir également Jean-François HERSENT. *Sociologie de la lecture en France : état des lieux*. Ministère de la culture et de la communication, Direction du Livre et de la lecture. 2000. [en ligne] <http://www.culture.gouv.fr/culture/dll/sociolog.rtf> (page consultée le 11 décembre 2007).

question la doxa des années Malraux, celle d'une démocratisation culturelle fondée sur la mise en contact des classes populaires avec les grandes œuvres de l'esprit. Dans le domaine de la lecture, la question de savoir « qui lit quoi ? » est remplacée par l'interrogation sur les ressorts de la répartition inégale des compétences lectorales. De la distribution sociale des goûts et de l'extension du public, l'accent est porté sur les conditions sociales de la formation des prédispositions culturelles. L'objectif de la démocratisation culturelle n'est pas pour autant abandonné, mais fait désormais partie d'une réflexion sur les pesanteurs de la stratification sociale dans le rapport à la culture, qui donne lieu à d'autres formes d'activisme. Pierre Bourdieu met au jour les effets, dans les rapports à l'art et à la culture, des habitus des pratiquants, dus à leur place dans la hiérarchie sociale, et du degré de légitimité des pratiques dans un champ culturel. Loin de briser la logique de la distinction et de l'exclusion par rapport à la culture légitime des classes dominantes, les institutions éducatives et culturelles reconduisent les inégalités sociales. L'émancipation s'efface devant la reproduction. Les idées de sens commun, qui donnent les goûts pour naturels, perdent toute consistance devant le dévoilement, par le sociologue, des habitus qui président aux pratiques culturelles.

Après l'optimisme culturel d'après-guerre, les années 70 et 80 voient ainsi s'installer un volontarisme contraint, où l'ambition démocratique est sans cesse confrontée à la réalité décevante de son propre bilan. Les résultats de la sociologie critique de la culture sont répercutés au sein de la profession des bibliothécaires dès la deuxième moitié des années 70, et plus particulièrement à partir du début des années 80, lorsque l'on s'aperçoit que l'augmentation de l'offre et la multiplication des équipements n'impliquent pas, mécaniquement, une hausse de la fréquentation des bibliothèques par les laissés-pour-compte de la légitimité culturelle. Les manières d'affronter la contradiction entre, d'une part, la confiscation des équipements par une minorité sociale et, d'autre part, l'aspiration à réduire les inégalités et à augmenter le nombre d'utilisateurs ont varié avec le temps : après l'âge d'or de l'animation culturelle, l'engagement professionnel rebondit sur le défi de l'illettrisme ou des publics empêchés, pour s'installer ensuite durablement dans un travail de rationalisation des activités des bibliothèques qui aujourd'hui semble faire consensus. À chaque étape, la sociologie est appelée à fournir aux professionnels la connaissance des raisons de l'exclusion culturelle, qui devance nécessairement les réponses proprement bibliothéconomiques

(accueil, services, horaires d'ouverture, composition des fonds, organisation de l'espace, signalisation et présentation des collections, etc.) à la question de la non fréquentation des bibliothèques. Toutefois, à la différence des années militantes, la sociologie cesse, pour partie, de collaborer à la construction de la légitimation sociale des bibliothèques et des bibliothécaires. C'est en ce sens que nous faisons l'hypothèse d'une réception à contretemps de la sociologie critique au sein de la profession : elle coïncide en effet avec l'institutionnalisation de la lecture publique et, de ce fait, se place de plus en plus dans une posture extérieure. En effet, la recherche-action cède maintenant la place aux sciences sociales, lesquelles, invitées dans l'arène par la demande institutionnelle d'évaluation des politiques culturelles, commencent à fournir aux pouvoirs publics l'aiguillon qui les incite à intervenir en retour pour combler les écarts sociaux révélés par les enquêtes. La démocratisation culturelle, normative et mesurable, s'avère ainsi inséparable de la critique permanente faite à son insuffisance. Au début des années 80, le discours des bibliothécaires commence à se construire à partir de la demande et les besoins des publics ; cependant, cette connaissance des publics va de pair avec une dépolitisation progressive de ce discours. Car la lecture publique a changé de régime de justification. Si, pendant la période militante, elle devait affirmer son utilité sociale a priori, à l'époque de la démocratisation culturelle institutionnalisée, elle a besoin d'une justification a posteriori, par ses résultats, qui ne sont malheureusement jamais à la hauteur de ses ambitions. Il n'est donc pas étonnant que, face à une sociologie critique qui insiste sur l'imposition de légitimité dans les pratiques culturelles, les professionnels se soient montrés davantage perméables, d'abord, à la sociologie d'enquête, susceptible de les assister dans leur pratique et de leur apporter une légitimation quantitative par le nombre d'utilisateurs ; ensuite, à la sociologie de la réception, qui met l'accent sur la lecture comme déplacement de sens et comme rencontre entre le lecteur et les textes ; enfin, aux méthodes qualitatives, ainsi qu'aux approches ethnologiques et compréhensives attentives au sens que les individus donnent à leurs pratiques.

L'échec de la démocratisation culturelle est donné définitivement pour acquis dans les années 90, après bien des polémiques autour du relativisme culturel, de la compatibilité entre démocratie et culture, et de la légitimité de l'action de l'État dans ce domaine. Olivier Donnat, cheville ouvrière des enquêtes nationales sur les pratiques culturelles des Français, souligne ainsi la fin du « mythe » de la démocratisation

culturelle, avec la mort de la conception progressiste de la culture, héritée des Lumières, dans le contexte général d'un « épuisement des utopies »⁵. Par ailleurs, les évolutions des réalités et des pratiques (la diversification des moyens d'accès à la culture et le brouillage des contours de la « culture cultivée ») conduisent les chercheurs à remettre en question le modèle dominant d'analyse du rapport des Français à la culture, mis en place dans les années 70⁶. Du côté de la recherche sociologique, la théorie de la reproduction s'affine avec la redéfinition de la notion de « culture », la promotion des cultures populaires et le déplacement de l'intérêt des chercheurs « du livre au lire » (Roger Chartier). Plutôt que l'imposition d'objets culturels dominants, la sociologie de la réception s'attache à étudier l'activité créatrice du lecteur, les modalités et les effets de l'acte de lecture. Les approches contemporaines tendent à remettre en question la théorie de la légitimité culturelle, en mettant en lumière l'« éclectisme » des univers culturels (Olivier Donnat) et la « dissonance » de la culture des individus (Bernard Lahire). Du côté des professionnels de la lecture publique, le bilan de la démocratisation culturelle peut apparaître comme tellement décevant qu'on est souvent tenté de « jeter le bébé avec l'eau du bain ».⁷ Attachés à des valeurs culturelles et civiques fédératrices, confrontés aux résultats insatisfaisants de leur action, les bibliothécaires, destitués de leur position de prescripteurs, pas toujours à l'aise dans leur nouvelle position de médiateurs, ont parfois du mal à entendre un discours sociologique qui compte, analyse et compare, certes, mais également dévoile et parfois accuse. La transcendance de la culture, au fondement de la représentation que les bibliothécaires ont de leur métier⁸, est ramenée à l'horizontalité des références démocratiques. Face à la réalité de l'exclusion, la neutralité professionnelle n'est plus qu'une illusion. Le décalage est désormais patent « entre la clarté désenchanteresse des instruments d'analyse et les nécessités fonctionnelles d'un réenchantement professionnel. »⁹

Selon Martine Poulain, la relation entre la sociologie et les professionnels est aussi durable qu'ambiguë, et son histoire reste en partie à écrire : « L'analyse des

⁵ Olivier DONNAT. Démocratisation culturelle : la fin d'un mythe. *Esprit*, n° 170, mars-avril 1991, p. 65-79 ; *Les Français face à la culture : de l'exclusion à l'éclectisme*. Paris : La Découverte, 1994, p. 366-369.

⁶ Olivier DONNAT (dir.). *Regards croisés sur les pratiques culturelles*. Paris : La Documentation française, 2003.

⁷ Jean-François HERSENT. Offre et démocratisation culturelle : un bilan des politiques en faveur du livre et du développement des bibliothèques. In Emmanuèle Payen (dir.). *Les bibliothèques dans la chaîne du livre*. Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 2004, p. 15-26.

⁸ Claude POISSENOT. Les bibliothécaires face à la sécularisation de la culture. In Bertrand Calenge (dir.). *Bibliothécaire, quel métier ?* Paris : Éd. Du Cercle de la Librairie, 2004, p. 79-96.

⁹ Jean-Louis FABIANI. La lecture publique, l'école et les sociologues. *Bulletin d'informations de l'ABF*, n° 156, 1992, p. 17-20.

conditions de réception des enquêtes sociologiques dans l'univers professionnel serait féconde. Une telle rencontre est bien souvent faite autant de déception que de satisfaction du côté des professionnels, qui semblent espérer voir la recherche leur dévoiler plus largement des inconnus, qui en attendent en même temps réassurance et déstabilisation, remise en cause et justification, analyse et conseil, non intervention dans l'exercice professionnel et proposition de solutions-miracles. Les enquêtes (surtout celles menées à partir des années 80) seront demandées, attendues, marqueront durablement un certain nombre de réflexions professionnelles. Ce qui n'empêchera pas qu'elles soient généralement accueillies dans un silence approbateur/désapprobateur, exprimant souvent une forme d'attente déçue, faite d'une impression mixte de déjà vu (l'enquête apprenant alors des choses considérées comme bien connues) ou d'irrecevable (l'enquête étant alors perçue comme remettant en cause de manière insupportable, donc inaudible, un certain nombre de convictions professionnelles fondatrices de la pratique). »¹⁰ Et Anne-Marie Bertrand de pointer à nouveau ces ambiguïtés, quelques années plus tard : « À ce regard sociologique, à ce “dévoilement”, le bibliothécaire réagit souvent avec intérêt. Le regard extérieur du chercheur permet, en effet, de “dévoiler”, de mettre au jour, des pratiques (les tactiques de l'usager, maniant “le savoir-faire et la ruse”) et des effets (l'échec – relatif – de la démocratisation), ce que la pratique quotidienne du bibliothécaire (sa “connaissance ordinaire”) n'est pas forcément à même de faire. Le bibliothécaire peut aussi réagir avec agacement, lorsque le regard n'est que pure description sans problématique [...] ou que le dévoilement est reproché [...]. Il est, alors, amené à se demander non seulement : “À quoi sert la sociologie ?”, mais aussi : “D'où parle ce sociologue donneur de leçons ?” »¹¹

Sur le plan de la connaissance, la sociologie prétend procurer un point de vue incontestable par son caractère scientifique sur les bibliothèques dans leur contexte social. Ce point de vue, les bibliothécaires en quête de scientificité n'ont pas manqué de se l'approprier, contrairement à ceux qui revendiquent plutôt une étanchéité de leur activité professionnelle, considérée comme pragmatique, technique ou administrative, par rapport à la recherche universitaire. Sur le plan des pratiques, la sociologie peut

¹⁰ Martine POULAIN. *Lectures privées, lectures publiques*. 1995. 119 p. Dossier d'habilitation à diriger des recherches : Université de Provence Aix-Marseille I : 1995, p. 21-22.

¹¹ Anne-Marie BERTRAND. Compte rendu de *À quoi sert la sociologie ?* (Bernard Lahire, dir.). *Bulletin des bibliothèques de France*, 2002, t. 47, n° 6.

avoir sur les bibliothécaires un « effet de sensibilisation », à travers l'analyse de certains phénomènes (pratiques de lecture, usages et fréquentation des bibliothèques). Sur le plan de l'idéologie professionnelle, enfin, elle peut avoir un « effet de légitimation »¹². Si la fréquentation augmente, c'est que la bibliothèque est socialement utile et mérite que les pouvoirs publics s'y intéressent. Si la fréquentation n'augmente pas, c'est que la bibliothèque n'est pas assez aidée. Mais cette quête de légitimité par l'enquête de public est à double tranchant, car la sociologie ne se limite pas à fournir des outils d'analyse quantitative mais débouche souvent sur une critique, parfois à forte connotation normative, de l'implicite du métier et des récits identitaires qui fondent la profession. Cela explique pourquoi, de nos jours, la floraison d'enquêtes en tous genres s'accompagne d'une certaine surdité à l'égard des aspects les plus critiques du « discours sociologique ». C'est cette relation équivoque, devenue manifeste au début des années 80, que nous nous proposons d'interroger ici.

Pour ce faire, nous avons étudié les lieux d'(in)formation et de transmission de la culture professionnelle : manuels, comptes rendus de journées d'étude, agoras virtuelles qui accueillent et vulgarisent les débats au sein de la profession, comme la liste de diffusion biblio-fr et le Débat virtuel de la Bibliothèque publique d'information (Bpi). Une grande attention a été accordée aux revues professionnelles : le *Bulletin des bibliothèques de France* ; le *Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires Français* (devenu, en 2002, *BIBLIOTHÈQUE(s)*) ; *Lecture et bibliothèques* (intitulée, depuis 1977, *Médiathèques publiques*), au départ revue de la Section des bibliothèques publiques de l'ABF, publiée à Cambrai de 1967 à 1988 ; enfin, *Interlignes*, revue des bibliothèques municipales, parue à Nantes entre 1987 et 1992. Nous avons pu disposer en outre des archives du service Études et recherche de la Bpi, institution qui a joué un rôle essentiel dans l'acclimatation de la sociologie dans la profession. Enfin, entre octobre et décembre 2007, nous avons réalisé dix entretiens avec des professionnels qui ont été les témoins privilégiés d'une certaine « sociologisation » de l'approche professionnelle des publics et se sont fait remarquer par des prises de position ou des activités dans ce domaine.¹³ Nous avons essayé également d'identifier un certain nombre d'ouvrages sociologiques qui ont fait date, écrits par des universitaires ou des

¹² *Ibid.*

¹³ Voir, en annexe, la liste des personnes interviewées.

professionnels, et dont on retrouve des échos dans les différentes publications étudiées. Dans la constitution de notre corpus, nous avons privilégié la sociologie des publics des bibliothèques et la manière dont elle rencontre les préoccupations des professionnels concernant la place que les publics viennent progressivement à occuper dans leur métier. Nous avons donc laissé de côté les travaux portant sur des catégories spécifiques de publics (enfants, adolescents, travailleurs, ruraux, « faibles lecteurs », publics dits empêchés...) et les travaux spécialisés sur la lecture. Nous précisons d'emblée que certaines pistes qui nous auraient permis d'approfondir notre sujet n'ont pas pu être abordées ou traitées de manière satisfaisante dans le temps qui nous était imparti pour réaliser ce travail. La place de l'enseignement de la sociologie dans la formation professionnelle aurait mérité un chapitre à part. Nous regrettons notamment de n'avoir pu procéder à une comparaison internationale entre différentes cultures des bibliothèques, en France et à l'étranger, qui nous aurait permis d'établir dans quelle mesure l'emprise de la discipline sociologique sur la perception des publics par les bibliothécaires est une spécificité française.

Quelle sociologie pour les bibliothèques ?

« Discours sociologique » s'entend ici à la fois comme approche des phénomènes socioculturels et comme arsenal méthodologique qui soutient cette conception : une position théorique selon laquelle les goûts, les comportements et les actes culturels ne sont nullement naturels mais socialement déterminés ou construits ; des instruments de mesure et d'observation du réel, et des méthodes d'interprétation des données empiriques. Il va de soi que le « discours sociologique » ne saurait masquer la diversité des approches sociologiques susceptibles de s'appliquer aux publics des bibliothèques, même si le regard professionnel les réunit parfois sous une seule étiquette utilisée à des fins polémiques. Il reste que la bibliothèque constitue un objet et un terrain de recherche légitimes pour la sociologie. Cette dernière est, avant tout, une science (au-delà des discussions sur son degré de scientificité et sur la pertinence de ses méthodes d'analyse), et l'idée qu'on se fait de son positionnement par rapport à l'art bibliothécaire est capitale pour comprendre l'attitude des professionnels à son égard. Si certains intériorisent volontiers son ambition de dévoiler le jeu social, d'autres se contentent de la considérer comme adjointe à une pratique capable de réfléchir sur ses propres

fondements. Dans le premier cas, la science nourrit l'éthique professionnelle, en procurant aux bibliothécaires le recul nécessaire pour objectiver les impensés et les contradictions de leur métier. De ce point de vue, la sociologie est à l'exact opposé du bibliocentrisme. Ainsi, pour Dominique Lahary, « nous ne savons pas toujours, ne voulons pas toujours nous regarder travailler, nous abstraire de notre engagement professionnel pour porter sur notre activité un regard dégrisé. J'ai parfois l'impression que plus nous fondons la lecture publique sur des principes élevés et ne souffrant aucune discussion, dans une sorte de surlégitimation de nos missions et activités, moins nous supportons ce recul. »¹⁴ On retrouve un écho de ces interrogations dans le débat qui a eu lieu sur la liste de diffusion biblio-fr en septembre et octobre 2007 sous l'intitulé « Les bibliothécaires ont-ils le monopole du discours sur les bibliothèques ? ».¹⁵ Le même Dominique Lahary récuse le monologue bibliothécaire et plaide pour une ouverture à des points de vue extérieurs : « tout phénomène, toute institution, toute corporation, est objet légitime de la recherche scientifique, de l'étude historique ou sociologique, du discours universitaire. La révolte de l'objet d'étude contre l'étude elle-même est un classique. Il est facile de comprendre qu'elle n'a aucune légitimité intellectuelle. »¹⁶ C'est tout naturellement que la sociologie revendique cette extériorité éthico-scientifique par la voix du sociologue Claude Poissenot, qui oppose la « tendance au repli sur le sanctuaire (qu'il s'appelle "culture" ou "collections") », manifestée par une partie de la profession, à l'ouverture apportée par la réflexion sociologique vers une bibliothèque « qui doit rester en phase avec le monde qui l'entoure ».¹⁷ Décrire les publics, c'est aussi parler en leur nom.

D'autres professionnels, en revanche, assument entièrement la séparation entre la science et l'action. La recherche sociologique est reléguée au domaine des constructions conceptuelles. Et si la bibliothèque constitue, légitimement, un objet de recherche pour des disciplines comme la sociologie, l'histoire ou les sciences de l'information, elle ne peut être en même temps à l'origine de cette recherche. Ainsi, pour Bertrand Calenge, le

¹⁴ Dominique LAHARY. Le comble du bibliothécaire. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2002, t. 47, n° 1, p. 18.

¹⁵ Messages signés par Dominique Lahary, Claude Poissenot et Thierry Giappiconi.

¹⁶ Message sur biblio-fr du 15 septembre 2007. Dans l'entretien qu'il nous a accordé (Pontoise, le 23 novembre 2007), Dominique Lahary a réaffirmé l'importance du recul sociologique par rapport au discours des « missions » pratiqué par la profession (fait de valeurs explicites et autoproclamées qui installent le public dans une situation de dépendance), à ne pas confondre avec l'analyse des fonctions de la bibliothèque (qui permet de savoir qui ne se sert pas de la bibliothèque et pourquoi).

¹⁷ Message sur biblio-fr du 21 septembre 2007.

professionnel n'est pas un homme de science mais un homme d'action.¹⁸ Toutefois, cela ne le dispense pas d'une démarche réflexive : « En effet, si le discours bibliothécaire abonde en déclarations généreuses sur les missions des bibliothèques en matière de culture, de formation, etc., il tend à considérer le système bibliothèque comme achevé dans sa structure existante, et dans l'architecture de ses pratiques. Compte tenu de ce postulat formel et non critique, une recherche ne peut guère être qu'une recherche applicative, éventuellement avancée. Cela tient peut-être aussi au fait que les bibliothécaires ont du mal à investir le champ intellectuel de la bibliothèque. Est-ce dû à une forme de révérence envers la dimension culturelle de cette dernière, à l'impressionnant prestige de l'écrit en France ? En quelque sorte, le bibliothécaire n'est pas estimé (ne s'estime pas ?) légitime pour penser la bibliothèque. »¹⁹ Si la « recherche bibliothécaire » ne peut être qu'une recherche appliquée, en ce sens qu'elle relève du domaine de l'action et non des seuls concepts, elle n'est pas moins une prise en charge intellectuelle du « système bibliothèque ».

Longtemps repliée sur un corpus de procédures et de normes, la bibliothéconomie doit devenir une démarche compréhensive, réorganisée autour d'une réflexion prospective des professionnels sur les fondements de leur action.²⁰ Fort de cet art pratique renouvelé, qui puise à la fois dans des « sciences sources » (sociologie, psychologie, linguistique, droit, histoire, sciences politiques, géographie) et des savoir-faire techniques, le bibliothécaire prudent est maître en sa maison et n'a pas besoin de faire appel à une vérité extérieure comme guide de son action. Ainsi, le bibliothécaire « dans sa recherche des publics [...] ne peut considérer "les publics" du même œil qu'un sociologue ou qu'un psychologue : même si son ambition ou sa vocation sont de toucher *tous* les individus, il ne peut se contenter du regard du chercheur sur ces individus ou ces groupes en situation ou en recherche de savoir. Le regard du bibliothécaire part d'une

¹⁸ Lors de notre entretien (Lyon, le 13 novembre 2007), Bertrand Calenge s'est montré très sceptique quant à la portée effective de la recherche académique en sociologie dans le métier de bibliothécaire. Si elle peut en effet apporter un éclaircissement sur la société, elle ne donne pas pour autant des recettes d'action. Le bibliothécaire peut en revanche s'approprier certains de ses outils pour en faire un usage avisé dans son activité.

¹⁹ Bertrand CALENGE. Peut-il exister une recherche bibliothécaire ? *Bulletin des bibliothèques de France*, 2005, t. 50, n° 2, p. 50-57 (ici p. 53).

²⁰ Bertrand CALENGE. Peut-on définir la bibliothéconomie ? Essai théorique. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1998, t. 43, n° 2, p. 8-20.

institution, considère l'ensemble de la population à desservir avec les yeux de cette collectivité, affirme ses propres analyses. »²¹

Une troisième attitude possible, enfin, consiste dans le refus de reconnaître à sociologie le privilège de fournir l'interprétation vraie de la réalité dans laquelle s'inscrivent les bibliothèques. Cette fois, la position adoptée n'est ni éthique (poser un regard objectif sur l'action et les valeurs de la profession) ni épistémologique (refonder la bibliothéconomie comme science pratique), mais politique. Ce qui est remis en question ici, c'est la prétention d'une certaine sociologie à confisquer l'explication du fonctionnement des bibliothèques. Ainsi, par exemple, Thierry Giappiconi développe une critique sur deux plans de ce qui lui semble être un usage idéologique de la sociologie. Sur le plan méthodologique, sans contester la pertinence de la discipline sociologique pour les bibliothèques, il déplore la place excessive qu'elle occupe dans le champ des études bibliothéconomiques françaises, au détriment des autres sciences sociales (notamment des sciences politiques et administratives).²² Il vise ainsi surtout la place qui est faite, dans les études de public, à l'observation ethnographique des usages, incapable de fournir une représentation chiffrée des usagers inscrits, qui est pourtant la seule donnée compatible avec une évaluation normée, à même d'évaluer l'efficacité sociale des bibliothèques justifiant l'allocation de crédits publics.²³ L'importance qui est accordée actuellement à l'« ethnographie des usagers » dans les enquêtes de public entretient la confusion entre deux démarches différentes (étude de la fréquentation et évaluation des bibliothèques) et détourne l'attention des bibliothécaires de la nécessité d'une analyse plus pragmatique de leur activité. Il apparaît ainsi que « les bibliothécaires ont tout intérêt à dépasser la question du public qui fréquente la bibliothèque et de ce qu'il y fait » pour s'attacher à identifier des besoins précis et à anticiper la réponse à ces besoins.²⁴ Mais c'est surtout sur le plan politique que la sociologie se voit dénier sa prétention à s'ériger en métaphysique de la société démocratique. Si, pour certains, elle permet de « questionner la légitimité de la

²¹ Bertrand CALENGE. *Accueillir, orienter, informer. L'organisation des services aux publics dans les bibliothèques*. Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 1999, p. 38.

²² Messages sur biblio-fr du 18 novembre 2006 et du 4 octobre 2007.

²³ Voir les interventions de Thierry GIAPPICONI dans le *Débat virtuel* de la Bibliothèque publique d'information. Bibliothèques municipales : une fréquentation à la hausse ! 2006. [en ligne] <http://debatvirtuel.bpi.fr/BM/papers/1> (page consultée le 9 décembre 2007).

²⁴ Message sur biblio-fr du 4 octobre 2007.

hiérarchie des valeurs culturelles »²⁵, pour d'autres, elle incarne le spectre du « relativisme culturel ». C'est la sociologie dans sa version pervertie, normative, qui est ici visée, celle qui dénonce la bibliothèque comme un haut lieu de la culture légitime et la somme de s'adapter aux demandes de la société. Car la science n'a pas vocation à déterminer les orientations de l'action publique en bibliothèque, qui relèvent des objectifs fixés par les représentants des citoyens.²⁶ Encore faut-il savoir de quelle science on parle. Toute bonne sociologie est une sociologie neutre, qui n'abdique pas sa scientificité au profit de dévoiements idéologiques.²⁷ En tant que telle, elle a partie liée avec la bibliothéconomie, comme d'autres sciences sociales, mais dans la perspective de l'évaluation prospective plutôt que de l'analyse intellectuelle (à ce titre, la sociologie des organisations est plus utile aux bibliothèques que l'ethnographie des usagers). Dans tous les cas, elle représente seulement un appui sectoriel et ne saurait prétendre s'emparer de l'orientation des bibliothèques publiques, qui est l'affaire de l'ensemble de la Cité.

Quelle que soit la position reconnue à la discipline sociologique par rapport à la pratique professionnelle, sa pertinence en tant que science appliquée à l'objet bibliothèque n'est donc jamais tout à fait contestée. Mais de quelle sociologie s'agit-il : de la lecture, des publics ou des bibliothèques ? La sociologie de la lecture domine les approches de la bibliothèque des années 50 jusqu'aux années 80. D'abord description sociographique des lecteurs, elle s'emploie peu à peu à analyser la lecture comme une pratique culturelle qui peut être comparée avec les pratiques culturelles de l'ensemble de la population française. L'intérêt des sociologues pour le public des bibliothèques est ainsi subordonné à la définition de ce public comme lecteur. De plus, les bibliothèques municipales peinent à s'imposer dans le circuit de diffusion sociale du livre. Avec le succès du modèle de la médiathèque et l'introduction dans les collections d'autres supports que le livre, la définition du public s'élargit au-delà du lectorat. Mais, ainsi que le remarque Martine Poulain, c'est seulement avec la pénétration de la sociologie à l'intérieur de l'univers de la bibliothèque, dans les années 80, que l'on peut parler

²⁵ Dominique LAHARY. Message sur biblio-fr du 4 juillet 2006.

²⁶ Thierry GIAPPICONI. Message sur biblio-fr du 18 novembre 2006.

²⁷ Au cours de l'entretien qu'il nous a accordé à ce sujet (Fresnes, le 22 décembre 2007), Thierry Giappiconi a réitéré la distinction qu'il fait entre les sciences sociales et leur usage idéologique. Les sciences sociales ne peuvent se substituer à la solution politique. La sociologie, science de l'observation, peut sans doute aider le bibliothécaire à acquérir une connaissance descriptive des publics. Mais les outils sociologiques devraient surtout lui servir à mesurer l'impact de son action. C'est cette deuxième dimension qui est trop souvent oubliée de nos jours dans les enquêtes de public.

véritablement d'une sociologie des publics des bibliothèques. Celle-ci se caractérise par la « prise en compte spécifique des inflexions éventuelles que peut provoquer la fréquentation des bibliothèques dans l'univers des lectures » des usagers et par l'« étude «interne» des modalités d'usage de l'offre bibliothèque. »²⁸

Les travaux sociologiques sur les publics mêlent études de fréquentation et études des usages et des représentations. Nous assistons, depuis plus d'une décennie, à une véritable « inflation » du nombre des enquêtes sur les publics²⁹, effectuées à différents niveaux (ministère, grands établissements, collectivités territoriales). Les Observatoires des publics se multiplient. Les enquêtes nationales sur les bibliothèques publiques, commanditées par la Direction du livre et de la lecture (réalisées en 1979, 1995-1997 et 2005) participent à cette grande effervescence statistique. La Bpi s'est dotée, dès sa création, d'un service des Études et de la recherche, expression de ce qui semble bien être une spécificité française, à savoir l'association, dans un cadre institutionnel, de la recherche fondamentale et des études pragmatiques. La Bpi a servi de champ d'investigation pour ce travail, non seulement dans une optique d'évaluation de sa propre activité, mais également en tant que modèle applicable à d'autres bibliothèques. Les études réalisées dans ce cadre rendent compte de cette diversification des approches sociologiques de la bibliothèque, que Jean-François Barbier-Bouvet précise, en 1981, de la manière suivante : une « problématique sociologique classique », qui décrit la composition sociale des publics et leurs pratiques culturelles, et une « problématique ethnographique et qualitative », qui analyse les modes d'usage, l'acte de lecture, etc.³⁰

La pluralisation du public passe aussi bien par l'exploitation des données quantitatives que par l'attention accordée aux manières de faire et aux parcours des usagers dans leur rencontre de l'offre de la bibliothèque. Les « publics » au pluriel ne sont pas exactement ceux que nous décrit la catégorisation socioprofessionnelle, mais surtout les sous-populations inattendues que nous révèlent parfois les enquêtes. Ainsi les « séjournateurs » et les ex-usagers, dont on ne saurait expliquer le comportement par une

²⁸ Martine POULAIN. L'effet médiathèques : quelle culture pour quels publics ? In Bernadette Seibel (dir.). *Lire, faire lire, op. cit.*, p. 225-238 (ici p. 227). Voir également, du même auteur : Usages en bibliothèques publiques. In Martine Poulain (dir.). *Pour une sociologie de la lecture. Lectures et lecteurs dans la France contemporaine*. Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 1988, p. 195-313 ; Les publics des bibliothèques. In Martine Poulain (dir.). *Lire en France aujourd'hui*. Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 1993, p. 227-249.

²⁹ Olivier DONNAT et Sylvie OCTOBRE (dir.). *Les publics des équipements culturels : Méthodes et résultats d'enquêtes*. Paris, Ministère de la culture et de la communication, Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS), 2001.

³⁰ Document manuscrit, archives du service Études et recherche de la Bpi.

simple mise en correspondance du milieu social, du niveau scolaire et des pratiques culturelles. Le rapport, imaginaire ou pratique, « plus ou moins familier que les populations entretiennent avec la bibliothèque » est filtré à travers une variété de causes qui se situent à plusieurs niveaux.³¹ Mais ce sont surtout les transformations du cadre de pensée dans lequel se déroule l'observation sociologique qui font bouger les lignes interprétatives de la relation entre les bibliothèques et leurs publics. D'une part, la réhabilitation des cultures populaires, illustrée notamment par la réception de l'œuvre de Richard Hoggart, a permis de poser un regard différent sur ceux que l'on considérait comme les victimes impuissantes de la violence symbolique. Car, ainsi que l'affirme Jean-Claude Passeron, « c'est par l'oubli de l'autonomie irréductible des symbolismes dominés que le sociologue est conduit tout droit au "misérabilisme", comptabilité apitoyée des absences, des privations et des manques à quoi se réduit une culture populaire dès qu'on n'y voit plus qu'une culture dominée, toute entière définie par les effets de domination. »³² D'autre part, le rapport entre capital culturel et fréquentation des bibliothèques s'assouplit à travers une révision critique de la théorie de la légitimité culturelle³³ et des frontières entre culture savante et culture populaire. Ainsi, pour mieux rendre compte des mutations sociales des dernières décennies, Olivier Donnat définit sept univers culturels qui lui permettent, d'une part, de dépasser la représentation ternaire culture cultivée, culture moyenne, culture populaire qui régit l'analyse des rapports à la culture (en mettant en évidence notamment la moyennisation et l'hybridation de la culture cultivée) ; et, d'autre part, de relativiser l'homologie entre les milieux sociaux, les niveaux scolaires et les pratiques culturelles.³⁴ Avec Bernard Lahire et la « culture des individus », on passe de l'explication des rapports à la culture par catégories socioprofessionnelles à la remise à l'honneur des individus saisis dans la multiplicité de leurs socialisations.³⁵ Cette approche brouille définitivement la correspondance communément acceptée entre classes sociales dominantes et attachement à la culture légitime. Elle indique une diversification des goûts et des

³¹ Christophe EVANS. Quels développements pour la recherche sur les publics ? *Bulletin des bibliothèques de France*, 2005, t. 50, n° 2, p. 30-35 (ici p. 30).

³² Jean-Claude PASSERON. Richard Hoggart, écrivain et sociologue. In *Richard Hoggart en France* (textes rassemblés par Jean-Claude Passeron). Paris : Bpi/Centre Georges Pompidou, 1999, p. 211-254.

³³ Voir, entre autres, Bernard LAHIRE. La légitimité culturelle en questions. In Olivier Donnat (dir.). *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, op. cit., p. 41-62.

³⁴ Olivier DONNAT. *Les Français face à la culture : de l'exclusion à l'éclectisme*, op. cit., notamment p. 325-365.

³⁵ Bernard LAHIRE. *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*. Paris : La Découverte, 2004 (rééd. poche 2006).

pratiques chez le même individu, sur fond d'indifférence croissante à l'égard de la culture littéraire et artistique dans la société contemporaine. Les travaux de Bernard Lahire ont le mérite « de redonner de la complexité, de la nuance, de la subtilité à une discipline trop souvent péremptoire », et semblent avoir définitivement réconcilié la profession avec une sociologie de la culture jusqu'alors enfermée « soit dans la déploration devant "l'échec de la démocratisation culturelle" soit dans un discours quantitativo-mécanisto-prédictif – deux courants hérités de la sociologie critique de Pierre Bourdieu ». ³⁶

La sociologie de la lecture s'enrichit, elle aussi, de perspectives nouvelles introduites principalement par le biais des méthodes qualitatives, qui s'accordent bien avec l'évolution de la perception des publics. D'une part, l'étude de la lecture comme pratique culturelle à partir de trajectoires individuelles aboutit à une idée des « usages sociaux de la lecture » qui contribue à affiner les résultats des études menées sur de grandes masses. ³⁷ D'autre part, les recherches influencées par la sociologie de la réception mettent en lumière les effets de la lecture sur les parcours personnels. ³⁸ Cette sociologie « minoritaire » (au sens d'une sociologie qui met en perspective la réflexion macro-sociale avec l'attention portée aux marges, aux comportements singuliers) apporte un éclairage nouveau sur la relation entre la bibliothèque et ceux qui la fréquentent ³⁹, non sans donner ainsi à la profession une nouvelle impulsion auto-justificatrice. Par ailleurs, le passage du « qui » au « comment » dans la sociologie des publics des bibliothèques permet de prêter attention aux « arts de faire » (Michel de Certeau) de ceux qui s'approprient d'une manière personnelle, détournent ou esquivent l'offre institutionnelle. C'est l'attribution de sens à l'établissement bibliothèque et à ce qu'on y trouve qui est ici valorisée, plutôt que le conditionnement extérieur des publics et des non-publics. Dans cette perspective, le terme « usagers », prend, selon Christophe Evans, une signification particulière : « Insister sur les usages, sur le "faire", légitime l'intérêt que l'on peut porter aux pratiques les plus singulières ou saugrenues en apparence et permet d'échapper au principe de réduction et de normalisation des critères

³⁶ Anne-Marie BERTRAND. Compte rendu de *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi* (Bernard Lahire). *Bulletin des bibliothèques de France*, 2004, t. 49, n° 6, p. 135-136.

³⁷ Gérard MAUGER, Claude POLIAK et Bernard PUDAL. *Histoires de lecteurs*. Paris : Nathan, 1999.

³⁸ Michel PERONI. *Histoires de lire. Lecture et parcours biographique*. Paris : Bpi/Centre Georges Pompidou, 1988 (2^e éd. 1995).

³⁹ Michèle PETIT, Chantal BALLEY et Raymonde LADEFROUX. *De la bibliothèque au droit de cité. Parcours de jeunes*. Paris : Bpi/Centre Georges Pompidou, 1997.

hérités du sens commun (il va de soi pour le sociologue que l'utilisateur d'une bibliothèque n'est pas seulement celui qui en fait l'usage qui était prédéfini et attendu par l'institution elle-même.) »⁴⁰

De toutes ces études émerge une figure complexe de l'utilisateur, que l'on a tendance à penser désormais sur le mode d'une négociation avec la bibliothèque : « Tout usager de bibliothèque se trouve à la rencontre de deux influences : l'une, externe, constituée par le milieu socio-culturel d'origine, l'autre, interne, constituée par le capital de familiarité peu à peu acquis avec l'institution. »⁴¹ On en vient ainsi à amender l'idée d'une détermination socioculturelle que la bibliothèque ne ferait que renforcer. La « démocratisation des publics » sort du domaine de l'univocité pour entrer dans celui de la complication, et les usagers des bibliothèques deviennent un objet d'étude à part entière. Claude Poissenot distingue trois types de recherche qui leurs sont généralement consacrés, selon que l'on considère la fréquentation et ses limites ; les usages des espaces et des techniques documentaires ; les comportements des usagers dans l'espace public : « Que ce soit la sociologie du public, des usages ou des interactions, dans tous les cas l'attention centrale est portée sur le public (y compris le non public) plutôt que sur ce qui lui est proposé (collections, espace, services, etc.) ». L'approche sociologique signe ainsi le dépassement d'une « approche bibliothéconomique étroite » des rapports entre les publics et les bibliothèques.⁴² Mais peut-on aller plus loin et glisser d'une « sociologie des publics des bibliothèques » à une « sociologie des bibliothèques » ? C'est ce que suggèrent Claude Poissenot et Sophie Ranjard lorsqu'ils évoquent l'autonomisation de cette nouvelle discipline par rapport à la sociologie de la lecture, dans la mesure où « chaque bibliothèque ne reste pas seulement spectatrice de la sélection entre publics et non-publics. Elle intervient de façon singulière dans la production des visiteurs et des usages. »⁴³ À condition que la sociologie des bibliothèques ne fasse pas ainsi l'économie, précisément, de cette complexité de la

⁴⁰ Christophe EVANS. Usagers et usages en bibliothèques. In Dominique Arot (dir.). *Les bibliothèques en France (1991-1997)*. Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 1998, p. 201-224. (ici p. 204).

⁴¹ Martine POULAIN. Usages en bibliothèques publiques, *op. cit.*, p. 201.

⁴² Claude POISSENOT. De l'objet au point de vue : les bibliothèques entre sciences de l'information et sociologie. *Hermès : revue critique*, n° 10, automne 2003. [en ligne] <http://pages.globetrotter.net/charro/HERMES10/poissenot.htm> (page consultée le 9 décembre 2007).

⁴³ Claude POISSENOT et Sophie RANJARD. *Usages des bibliothèques. Approche sociologique et méthodologie d'enquête*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2005, p. 18-19. Voir également le compte rendu de cet ouvrage par Christophe EVANS. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2005, t. 50, n° 5, p. 97-98.

figure de l'usager que nous évoquions plus haut, et qui nous semble être le principal acquis des recherches sociologiques des deux dernières décennies.

Première partie. Les bibliothécaires et la sociologie : une réception à contretemps ?

Au cours des entretiens que nous avons réalisés en prévision de ce travail, nous avons rencontré l'idée que la sociologie est entrée dans la culture professionnelle avec les militants de la lecture publique, pendant les années Malraux. Cette affirmation est rigoureusement vraie, dans la mesure où les premières enquêtes sur la lecture ont été en effet réalisées par la génération militante. Le rapport qui se noue entre les sciences sociales, l'action culturelle et les politiques publiques est déterminé par l'héritage des Lumières. Ainsi, Joffre Dumazedier sociologue et militant du mouvement pour l'éducation populaire « Peuple et Culture », se revendique-t-il de Condorcet. Dans cette perspective, l'alliance positive entre la science et l'action passe, d'abord, par une reconnaissance des contraintes et des déterminismes qui pèsent sur l'action, et ensuite, par une analyse prévisionnelle qui vise à réduire l'incertitude du futur. Cette position distingue Joffre Dumazedier d'une sociologie trop attachée au dévoilement des déterminismes et des relations de pouvoir qui sous-tendent le partage social de la culture : « Pour les sociologues, c'est l'habitus, c'est la domination : c'est toujours négatif. Je ne sais pas pourquoi, les sociologues sont des humoristes tristes. Ils ne voient que le côté noir des choses, qui existe bien sûr, mais ils ne sont pas tellement intéressés par la relation dialectique vivante qui est constante entre les éléments qui freinent le développement et les forces qui le poussent. » Mais elle le distingue aussi d'une sociologie à usage commercial : « La sociologie, maintenant, est remplacée par des instituts de sondage commerciaux. C'est utile peut-être pour les élections ou pour le commerce, mais par rapport au projet d'une véritable alliance entre les sciences sociales et l'action sociale, ce n'est pas grand-chose. » Ces chercheurs engagés développent leur activité entre, d'une part, les militants de l'action culturelle, et d'autre part, les décideurs politiques. Leur attitude se traduit par l'acceptation d'une recherche intégrée aux organismes de décision, capable de formuler des problématiques qui intéressent les hommes d'action et non uniquement les chercheurs. Elle se traduit également par une importation des méthodes des sciences sociales dans l'action culturelle. Ce geste refuse de passer sous silence les contraintes sociales qui jouent dans les rapports à la culture,

souvent mal accueillies par les militants, mais combine fermement « observation des déterminismes » et « action contre les déterminismes ».⁴⁴

Les problématiques ont changé depuis cette époque et, si la sociologie est restée au centre des débats sur la relation qui unit la bibliothèque à ses publics, ce n'est plus de la même manière ni pour les mêmes raisons. Comme nous l'avons déjà indiqué, dans les années 50-60, la sociologie fait son apparition dans la profession grâce à la conjonction d'une action militante qui vise à pousser la lecture publique sur le devant de la scène et d'un souci de démocratisation qui commence à disposer de ses premiers leviers institutionnels. L'élargissement du public devient un enjeu politique et, à ce titre, la sociologie est appelée à apporter aux professionnels et aux pouvoirs publics à la fois des outils d'analyse et des modes de justification.⁴⁵ La volonté politique de démocratisation recèle nécessairement le besoin de son évaluation, et la sociologie, d'abord convoquée pour procéder à des bilans, devient rapidement un préalable de toute politique culturelle. La démocratisation insatisfaisante se nourrit de la sociologie et, inversement, la sociologie se nourrit de l'insuffisance de la démocratisation. Après s'être attachée à compter les lecteurs, la sociologie, devenue critique, s'attache maintenant à isoler la catégorie du non-public, définie par des barrières culturelles rendues invisibles par l'universalisation de la culture dominante. Cependant, dans les bibliothèques, il faudra attendre le début des années 80 pour pouvoir commencer à repérer les signes d'une « sociologisation » de l'approche professionnelle des publics.

L'animation, la médiation ou l'utilisateur au centre du système, figures successives de la pratique professionnelle en direction des publics, ne sont pas directement dues à l'influence de la sociologie, mais plutôt à un frottement contradictoire avec elle. Dans les années Malraux, la lecture publique passe, progressivement, de l'éducation populaire à l'action culturelle. Après 1968, l'animation devient le signe de l'engagement de la bibliothèque dans le mouvement de démocratisation, et le militantisme pour la lecture publique devient militantisme contre les inégalités. Rendre la lecture accessible, ce n'est plus répartir des équipements sur le territoire mais agir sur les conditions sociales de production du désir de lire. La bibliothèque doit désormais faire le grand écart entre, d'une part, une exigence certaine en matière d'offre culturelle qui n'est pas pur reflet de la « demande manifeste ou immédiate », et, d'autre part, la mise en place d'une

⁴⁴ Tout ce paragraphe s'inspire d'un entretien que Joffre Dumazedier a accordé en 1993 à la revue *Politix* : Sciences sociales et politiques culturelles. Entretien avec Joffre Dumazedier et Augustin Girard. *Politix*, n° 24, 1993, p. 57-77.

démarche de médiation culturelle afin de compenser cette exigence et de ne pas se couper de certains publics.⁴⁶ Malgré le succès de la médiathèque, fondée sur l'autonomie de l'utilisateur introduite par le libre accès, les années 80-90 sont les années de la médiation, face à l'illettrisme, aux usages perçus comme déviants en bibliothèque, aux publics spécifiques. Parallèlement, se développe le modèle du service à la demande. La connaissance des publics devient indispensable et prend une place accrue dans les pratiques professionnelles. À la fin des années 90, on passe ainsi du « service public » à un « service au public ». L'utilisateur se trouve maintenant « au centre du système », au croisement proclamé de la démocratisation et de l'évaluation.⁴⁷ Produire de la connaissance sur les publics, ce n'est plus faire comprendre les raisons de l'exclusion mais mettre au jour les besoins des différents publics afin de pouvoir les satisfaire. Les enquêtes de public se banalisent dans la profession. On dirait presque un retour à la recherche-action, à ceci près que l'on a perdu en route les trois éléments les plus caractéristiques de la période militante : l'antériorité du choix politique, la transcendance de la culture, la centralité de l'offre.

Dans toutes ces configurations des rapports des bibliothécaires à leur public, la sociologie n'est pas directement l'inspiratrice mais plutôt l'accompagnatrice des changements de problématique. Ce n'est pas parce que les bibliothécaires lisent de la sociologie qu'ils modifient leurs discours et leurs pratiques, mais plutôt parce que, d'une part, la sociologie participe au débat public sur la démocratisation culturelle et fait entendre sa voix dans le mouvement des idées, et d'autre part, parce qu'il devient impossible d'en faire l'économie au niveau des politiques publiques. Mais, paradoxalement, bien que les premiers résultats des travaux de sociologie critique soient connus dès la fin des années 60, la sociologie des bibliothèques reste encore dominée par le positivisme. Les pionniers de la lecture publique n'ignorent pas les barrières sociales qui entravent la diffusion de la lecture, mais se contentent de la mise en correspondance quantitative des conditions sociales et des préférences culturelles, avec, pour conséquence, des efforts pour attirer à la lecture les catégories sociales qui en sont éloignées. Ils savent que les catégories sociales les plus touchées par les bibliothèques

⁴⁵ Pour le rapport entre études de public et politiques de public dans les institutions culturelles, voir Sylvie OCTOBRE. *Publics, pratiques et usages des musées*. In Jean-Michel Tobelem (dir.). *Politique et musées*. Paris : L'Harmattan : 2001, p. 341-374.

⁴⁶ Dominique TABAH. La bibliothèque municipale de Bobigny. In *La bibliothèque dans la cité*. Actes du colloque de Poitiers. Paris : Bpi/Centre Pompidou, 1993, p. 176-180.

⁴⁷ Marie-Hélène KOENIG. *Connaitre les publics. Savoir pour agir*. Villeurbanne : IFB, 1998.

sont les classes moyennes, et leur idéal est de faire correspondre ces catégories à la « composition de la nation ». ⁴⁸ Il serait présomptueux de vouloir engager, dans ces pages, une discussion autour de l'évolution de la notion de « culture ». Remarquons seulement que le courant critique ouvre la possibilité d'une interrogation sur la « valeur des valeurs » (Nietzsche), dont l'onde de choc atteint, dans les années 60-70, le domaine de la culture. Si, à l'époque de l'« animation », les bibliothécaires semblent s'approprier cette interrogation – notamment par l'ouverture à l'égard de genres considérés auparavant comme peu légitimes, par l'insertion des œuvres de création dans le quotidien, par la manière non scolaire de diffuser la culture, qui passe ainsi de la pratique révérencieuse aux loisirs participatifs –, ils continuent de développer une notion imaginaire de public (et de non-public) qui demeure tributaire du credo militant de l'émancipation par l'élargissement de l'offre culturelle. Ce credo est fondé sur la conviction que la culture est un bien rare et précieux qu'il convient de diffuser auprès du plus grand nombre. Ce n'est qu'à partir du début des années 80, après que la nouvelle politique de l'offre a échoué à élargir la base sociale du public des bibliothèques, que les professionnels commencent à pouvoir donner une consistance au public. Ce dernier cesse d'être une catégorie abstraite et monolithique, et n'est désormais plus envisageable qu'au pluriel, comme « publics ». Du même coup, le non-public perd progressivement sa raison d'être. Pour résumer, si la réceptivité à l'égard de la sociologie est inséparable de la question de la démocratisation des publics, quelle que soit le sens que l'on donne à cette notion, elle ne devient véritablement opérante en bibliothèque que lorsque la sociologie commence à s'intéresser aux publics, non du point de vue de ce qu'ils ne sont pas, mais du point de vue de ce qu'ils font dans leur interaction avec l'institution (leurs attentes, leurs savoir-faire, leurs détournements et leurs résistances).

Dans ce qui suit, nous nous proposons d'étudier les étapes de la réception de la sociologie par les bibliothécaires, avant d'examiner plus loin la place que les représentations du public, construites dans un dialogue plus ou moins contradictoire avec la sociologie, occupent dans l'identité et les pratiques professionnelles.

⁴⁸ Joffre DUMAZEDIER, Jean HASSENFORDER. Le loisir et le livre. Éléments pour une sociologie de la lecture. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1959, t. 4, n° 6, p. 269-302.

1. Les dates

1.1. Les militants de la lecture publique

Les pionniers de la lecture publique ont été novateurs à plusieurs égards. Ils ont déplacé le centre de gravité du métier, du bibliothécaire vers le public. Ils ont affirmé le principe de la déségrégation des publics, de la gratuité de l'accès aux bibliothèques et de la pluralité des collections. Ils ont, certes, manifesté un intérêt considérable pour le public du livre, mais ont été aussi les premiers à s'intéresser au public des nouveaux supports qui avaient trouvé droit de cité dans la médiathèque. Ils ont organisé des enquêtes de publics dans leurs bibliothèques et rendu compte d'enquêtes effectuées dans le monde anglo-saxon. Cependant, leur réceptivité à l'égard de la sociologie de la lecture et des enquêtes de public rencontre ses limites dans la persistance, d'abord, d'une conception de leur action pétrie d'« impensés sociaux » de la lecture⁴⁹, provenant de la souche éducative de leur action (il faut lire, l'absence de lecture étant considérée comme un handicap socioculturel, voire comme un danger pour la démocratie), malgré la reconnaissance d'un certain relativisme dans les choix du bibliothécaire ; ensuite, d'une représentation universaliste du public, qui subsume les catégories socioprofessionnelles et les groupes sociaux éloignées de la lecture (les jeunes, les travailleurs, les ruraux) sous une certaine idée de la citoyenneté ; enfin, d'un optimisme indéfectible à l'égard de la possibilité de l'action informée par la science, ce qui n'est pas sans induire un rapport sélectif à la question de la démocratisation culturelle, plus à l'écoute de la bibliothèque dans son activité en direction du public que du public dans son attitude envers la bibliothèque.

Ainsi, dans un compte rendu du livre d'Herbert Gans, *Popular Culture and High Culture* (1974), publié en 1977 dans la revue *Médiathèques publiques*, Jean Hassenforder réaffirme la nécessité d'une adéquation de la bibliothèque à son public : « Ne sommes-nous pas prisonniers d'une "culture cultivée", voire d'une "culture militante" ? Acceptons-nous de formuler nos propositions culturelles en tenant compte des usagers tels qu'ils sont réellement dans leurs cheminements propres ? » Cependant, il ne semble pas y avoir, pour lui, de contradiction entre la perspective sociologique et la tradition des bibliothèques publiques, entre relativisme de la demande et pluralisme de

⁴⁹ Christophe EVANS. Lecture et usages des médiathèques en France : un état des lieux sociologique. In Emmanuèle Payen (dir.), *op. cit.*, p. 27-41.

l'offre : « La tradition des bibliothèques publiques va, il est vrai, dans le sens du pluralisme. Depuis le départ, les bibliothécaires œuvrent pour des publics variés en essayant de prendre en compte cette diversité dans la politique d'acquisition. Cet ouvrage [de Gans] peut nous aider à mieux réfléchir aux critères de choix de livres, à mieux situer également le travail à accomplir dans le domaine de l'aide aux lecteurs. Plus généralement, puisque les bibliothèques figurent parmi les institutions culturelles les plus propices et les plus favorables au pluralisme, ces perspectives seront ici bien accueillies et pourront favoriser une meilleure compréhension du travail effectué. »⁵⁰

Cette cohabitation ne va pas durer. La sortie de la phase proprement militante (qui avait consisté à faire de la lecture publique un objet de la politique culturelle), au milieu des années 70, s'accompagne d'un renversement de la question posée aux bibliothèques : il ne s'agit plus tellement de savoir ce que les bibliothèques peuvent faire pour étendre leur public, mais en quoi leur public est présélectionné socialement, et plus encore, en quoi les bibliothèques, en tant qu'institutions culturelles, représentent un facteur de sélection de leur public. D'espace de rassemblement démocratique, la bibliothèque devient ligne de partage social. Par ailleurs, à partir de cette époque, les bibliothèques, devenues médiathèques, entament une mutation durable, quantitative et qualitative, dont on commence à pouvoir mesurer les effets. Il devient donc possible de faire des bilans périodiques des résultats obtenus en termes de fréquentation et d'image des bibliothèques publiques (une première enquête auprès de la population nationale est menée en 1979 à la demande de la Direction du Livre du Ministère de la Culture), ainsi que d'évaluer ce qui est en train de devenir le modèle français de la médiathèque, dont les principaux traits sont le libre accès et la libre circulation des usagers, la pluralité des supports, la modernité architecturale, la politique d'animation, l'ouverture des collections à l'actualité⁵¹. Les services de l'État procèdent depuis 1969 à la collecte de données concernant les bibliothèques territoriales. Les différents bilans et études ont mis depuis en relation ces données avec les résultats des enquêtes nationales sur les pratiques culturelles de Français (réalisées en 1973, 1981, 1989, 1997). Cette démarche correspond à une demande institutionnelle d'évaluation de l'action de l'État en matière culturelle, matérialisée dès 1963 par la création du service des études du Ministère de la

⁵⁰ Jean HASSENFORDER. Action culturelle et pluralisme des cultures. *Médiathèques publiques*, n° 43, juillet-septembre 1977, p. 21-25.

⁵¹ François ROUET. *La grande mutation des bibliothèques municipales : modernisation et nouveaux modèles*. Paris : Ministère de la culture et de la communication. Département des études et de la prospective, 1998.

Culture (aujourd'hui Département des études, de la prospective et des statistiques). L'Insee, de son côté, lance en 1970 ses enquêtes nationales sur les loisirs.

Devant cette optique d'évaluation et de planification du développement culturel, avec sa cohorte de résultats décevants, la génération militante ne baisse pas les bras. Jacqueline Gascuel (directrice de la Bibliothèque publique de Massy, établissement pionnier en matière d'enquêtes de public⁵²), dans un article mi-figue, mi-raisin que lui inspirent les statistiques nationales, prend acte des inégalités sociales révélées par les enquêtes : « Mise à la disposition de tous, le plus souvent gratuitement, la bibliothèque est-elle réellement utilisée par tous ? En 1971, le bilan officiel laissait apparaître que les bibliothèques étaient surtout fréquentées par les catégories socio-culturelles les plus favorisées : cadres, employés, et tous ceux qui gravitent autour de l'université : enseignants, étudiants, lycéens. Bien qu'aujourd'hui, la Direction du Livre demeure muette sur ce point, nous savons que la répartition des lecteurs entre les diverses couches de la population évolue très lentement... et pas toujours dans le sens d'une plus grande démocratisation de la lecture. Tout se passe dès lors comme si les sommes prélevées sur les fonds publics pour alimenter la lecture publique servaient souvent à renforcer les privilèges culturels. »⁵³ Cependant, Jacqueline Gascuel fait preuve d'un certain scepticisme à l'égard de l'interprétation des chiffres et refuse le ton de la déploration. Dans les années 50-70, les enquêtes comptent les lecteurs inscrits, établissent le nombre de prêts par habitants, parfois pour arriver à la conclusion que « ce ne sont pas les lecteurs qui manquent aux bibliothèques ».⁵⁴ Et s'ils manquent, c'est parce qu'ils restent dans l'ignorance des possibilités qui leurs sont offertes par les bibliothèques, prisonnières d'une image de vétusté, d'élitisme et donc d'inaccessibilité.

Mais entre temps, un absent de taille s'est introduit dans le débat et s'est imposé, pour ainsi dire, par son accablante présence : le non-public. Pour partie, la réponse apportée par les militants à ce nouveau défi ne change pas : elle consiste toujours dans l'éducation encyclopédique permanente, portée par une minorité active qui doit amener le public le plus large au savoir, à travers une offre pertinente et un combat inlassable pour changer l'image de la bibliothèque publique. Le rôle éducatif de la bibliothèque, tel que l'imaginent les militants de la lecture publique depuis les années 50, se traduit par

⁵² Voir, par exemple, Jacqueline GASCUEL. Pour un cinquième anniversaire. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1978, t. 23, n° 1, p. 31-49.

⁵³ Jacqueline GASCUEL. Réflexions incongrues à propos de quelques chiffres ou le triomphe des grands nombres. *Bulletin d'informations de l'ABF*, n° 170, 1980, p. 11-13.

une stratégie de vulgarisation de l'information politique, économique, sociale, scientifique et esthétique, par l'emploi éducatif des loisirs en dehors de l'institution scolaire, et par la diffusion d'une culture de l'actualité capable de répondre aux préoccupations quotidiennes des usagers, en rupture avec une vision patrimoniale de la culture. La Section des petites et moyennes bibliothèques, mise sur pied en 1959 au sein de l'ABF (devenue « de la lecture publique » en 1965 et « des bibliothèques publiques » deux ans plus tard), qui réunit les bibliothèques pour enfants, municipales, d'entreprise, de lycée et d'hôpital, s'intéresse dès sa création aux « goûts et comportements des lecteurs », thème de sa première réunion d'information. La mise en commun des problèmes rencontrés dans ce type de bibliothèques est doublée d'un effort de recherche dont le moteur est Jean Hassenforder. En 1959, des enquêtes empiriques sont menées pour connaître « les auteurs préférés dans les bibliothèques » et « la lecture d'ouvrages documentaires ».⁵⁵ En 1963, une journée d'étude, introduite par Joffre Dumazedier, est consacrée à « L'extension du public de la bibliothèque ».⁵⁶ Ainsi, pendant cette période, « un nouveau modèle de rhétorique argumentative, l'enquête, est en place ; dispositif d'objectivation, elle donne aux volontés militantes l'appui d'un “bien-fondé scientifique” ».⁵⁷

Du point de vue de certains bibliothécaires-éducateurs, le non-public de la culture ne représente pas seulement une notion dépourvue de pertinence pour les bibliothèques, mais également une catégorie sur laquelle la sociologie n'a pas de prise, et qui ne possède donc aucune vertu explicative. Telle est la position de Michel Bouvy, figure de proue des partisans de la « bibliothèque de secteur » au sein de l'ABF. Dans son compte rendu de l'ouvrage d'Augustin Girard, *Développement culturel* (1982), après avoir rappelé ses réticences envers les ouvrages de sociologie qui, à ses yeux, véhiculent des évidences drapées dans un langage compliqué pour se donner une apparence de sérieux, Michel Bouvy exprime son refus d'aligner le choix politique de la culture comme valeur collective sur la description de la société, et de placer ainsi la sociologie avant la politique : « Je pense donc qu'en matière de développement culturel, le rôle de la société, à partir du moment où elle a admis la culture comme quelque chose de

⁵⁴ Jacqueline GASCUEL. Goûts et comportements des lecteurs à la bibliothèque de Massy. *Lecture et bibliothèques*, n° 29, janvier-mars 1974, p. 11-14.

⁵⁵ *Bulletin d'informations de l'ABF*, n° 35, juin 1961, p. 99-102.

⁵⁶ *Bulletin d'informations de l'ABF*, n° 44, juin 1964, p. 115-118.

nécessaire, est de procurer à chaque individu les moyens de développer ses dons et ses facultés en multipliant et en diversifiant l'offre culturelle, en facilitant au maximum l'accès à ce qui est offert, en informant tout le monde que les possibilités existent. À chacun de choisir (ou de ne pas choisir) selon son tempérament. »⁵⁷ La sociologie ne peut rien pour le non-public, car elle ne s'applique qu'à ce qui existe. Il est aussi absurde d'interroger les non usagers à propos d'équipements qu'ils ne connaissent pas ou qui n'existent pas encore, que d'interroger les usagers à propos d'équipements qui ne sont imaginables pour eux que sous leur forme actuelle : « Les sociologues diront : Faisons une enquête, un sondage. Et on a fait, peu, à vrai dire, des enquêtes et des sondages. Est-il exagéré de penser qu'ils n'ont pas apporté grand-chose ? Cette manie de questionner les gens à tort et à travers, sur quelque chose qu'ils ne connaissent pas ou, ce qui est plus grave, qu'ils connaissent mal, par exemple parce qu'ils n'ont sous les yeux qu'un représentant imparfait, oh combien ! de ce sur quoi on les questionne, cette manie a un côté agaçant. »⁵⁹ Il est donc illusoire de croire que la solution à la non fréquentation des bibliothèques publiques se trouve du côté des lecteurs. C'est du côté de l'offre (de collections, de bâtiments, de services) qu'on doit la chercher : « [...] pour l'instant [nous sommes en 1969], et encore pour longtemps en France, les problèmes essentiels ne se trouvent pas du côté du lecteur, comme on aurait trop tendance à nous le faire croire, comme pour excuser la faiblesse de nos établissements, mais du côté des bibliothèques publiques elles-mêmes, incapables de satisfaire des besoins qui ne demandent qu'à s'exprimer comme le montrent quelques expériences limitées tentées depuis deux ans, et les résultats des bibliothèques qui disposent d'un peu plus de moyens que les autres. »⁶⁰

C'est avec l'animation culturelle que l'on commence à déborder le modèle éducatif de la démocratisation, dans le cadre du « développement culturel » qui, dans les années 70, a succédé au projet malrucien. Comme le souligne Bernadette Seibel, bien que l'animation ne remette pas vraiment en cause la définition de la culture, elle marque une dépendance plus étroite des bibliothèques par rapport aux attentes du public.⁶¹ Plus que de mettre les classes populaires en contact avec les œuvres de l'esprit, l'animation

⁵⁷ Anne-Marie CHARTIER et Jean HÉBRARD. *Discours sur la lecture (1880-2000)*. Paris : Bpi/Centre Georges Pompidou : Fayard, 2000, p. 188.

⁵⁸ Michel BOUVY. Développement culturel. *Médiathèques publiques*, n° 65-66, janvier-juin 1983, p. 65-66.

⁵⁹ Michel BOUVY. Lecteurs et non-lecteurs. *Lecture et bibliothèques*, n° 12, octobre-décembre 1969, p. 39-50 (ici p. 39).

⁶⁰ *Ibid.*, p. 50.

rêve de donner le désir de lire, de lever les obstacles symboliques à la lecture par la créativité et la participation. Si le but reste la formation permanente, la bibliothèque veut maintenant instruire et séduire à la fois, et multiplie pour cela les formes de communication artistique en son sein. Elle réalise ainsi le projet des militants de la lecture publique : transformer la bibliothèque, « temple des livres », en « maison des hommes »⁶². Cependant, tous n'accueillent pas avec bienveillance la notion de non-public. Pour Michel Bouvy, par exemple, « il n'y a pas un public pour la culture (on veut dire les spectacles culturels) et un soi-disant non-public. Il y a des individus, avec des goûts différents, à des niveaux différents, avec des disponibilités différentes. »⁶³ Il s'élève ainsi contre une certaine forme d'animation-spectacle qui tend à transformer la bibliothèque en lieu de rencontres et d'échanges. Pour certains, donc, l'animation n'est que la poursuite de la bibliothéconomie par d'autres moyens.

Ce n'est pas l'avis de Brigitte et Noë Richter qui, en 1976, théorisent une conception de l'animation qui se pose en alternative aux méthodes éducatives de l'institution scolaire et porte l'activité de la bibliothèque dans ce domaine très loin de ses modalités traditionnelles. Cette nouvelle conception intègre explicitement la notion de « non-public », popularisée par les responsables du théâtre public en 1968, reprise par Francis Jeanson en 1972 et transformée pour l'occasion en « non-lecteurs ».⁶⁴ L'animation contribue en effet à élargir le « public virtuel », ce « public de lecteurs qui avait toutes les qualités requises pour la fréquentation d'une bibliothèque mais ne les utilisait pas. » Toutefois, dans sa nouvelle formule, elle devrait aller plus loin et aider à « supprimer les obstacles à la lecture », qui sont d'ordre symbolique et non simplement matériel. Si la sociologie est appelée à donner une figure à cet acteur absent, les bibliothécaires n'y repèrent que les arguments idéologiques pour se forger un discours volontariste sur leurs missions. Il faudra encore du temps pour prendre conscience du fait que l'offre ne suscite pas nécessairement la demande, mais contribue à la déterminer.

L'irruption du « non-public » déplace ainsi radicalement la question des obstacles à la lecture, des bibliothèques aux lecteurs. De ce point de vue, les bibliothèques ne font

⁶¹ Bernadette SEIBEL. *Bibliothèques municipales et animation*. Paris : Dalloz, 1983.

⁶² Albert RONSIN. L'animation en bibliothèque publique. *Lecture et bibliothèques*, n° 9-10, 1969, p. 41-43.

⁶³ Michel BOUVY. Libres propos sur l'animation, la culture... *Lecture et bibliothèques*, n° 38, avril-juin 1976, p. 47-55 (ici p. 54).

qu'accorder une caution institutionnelle à la présélection sociale de leurs publics. La démocratisation par les institutions culturelles n'est plus un idéal, elle devient une croyance imposée par les classes cultivées dont les institutions culturelles sont le reflet. Aussi la bibliothèque comme révélatrice de « besoins qui ne demandent qu'à s'exprimer » est-elle fortement remise en question. Pour les pionniers de la lecture publique, la notion de « public » désigne une communauté imaginaire supposée vouloir accéder à la culture, et la volonté de l'élargir dissimule mal l'idée d'une « mission » éducative à l'intention de ceux qui n'appartiennent pas à cette communauté. Mais le public à conquérir demeure une potentialité. Il constitue le problème à résoudre et non la clé universelle qui donne sens à toute action culturelle. Avec la notion de « non-public », on glisse du registre de la probabilité à celui de la certitude, et les effets discriminants de ce glissement se ressentent sur la manière même dont sont perçues les différences culturelles de ceux que l'on désigne ainsi.⁶⁵ Après l'animation, d'autres formes d'action et de légitimation se sont fait jour dans la profession depuis la fin des années 70, dans un dialogue ambivalent avec la sociologie des publics.

1.2. Sociologie et post-militantisme

Si les professionnels militants reçoivent le message politique de la sociologie critique, ce n'est pas pour autant que leur idée du public se laisse décentrer à travers le regard sociologique. Ainsi que le souligne Jean-Claude Passeron, « les militants culturels ont toujours tendance à se représenter le progrès de leur influence sur les masses comme une simple démultiplication de celle qu'ils exercent sur les catégories populaires les plus proches d'eux, géographiquement, politiquement ou culturellement. »⁶⁶ Mais lorsque la profession se montre enfin sensible aux caractéristiques des publics mises au jour par la recherche sociologique, la foi dans la possibilité d'une transformation générale de la société par la culture commence déjà à faiblir. Les interrogations des professionnels sur leur position face au public se mettent à coexister avec une perte de confiance dans leur action. La réception de la sociologie correspond ainsi, paradoxalement, à l'éclatement du discours militant de l'action

⁶⁴ Brigitte et Noë RICHTER. Réflexions sur l'intégration et l'animation des bibliothèques publiques. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1976, t. 21, n° 8, p. 371-383.

⁶⁵ Voir Laurent FLEURY. *Sociologie de la culture et des pratiques culturelles*. Paris : Armand Colin, 2006, p. 35-39.

⁶⁶ Jean-Claude PASSERON. *Le raisonnement sociologique. Un espace non poppérien de l'argumentation*. Paris : Albin Michel, nouvelle éd. 2006, p. 478.

culturelle, éclatement auquel les sciences sociales avaient par ailleurs contribué à travers la remise en question du volontarisme institutionnel et la démythification de la naturalité supposée du désir de culture. Dès lors, plus la connaissance des publics se développe, plus le discours professionnel se partage entre la déploration et le pragmatisme, entre le constat attristé de l'échec de la démocratisation culturelle et la volonté de réajuster l'activité professionnelle selon des objectifs plus raisonnables. Dans le premier cas, on se sert de la sociologie pour forger le récit du combat des bibliothécaires en faveur de la démocratisation culturelle. Dans le deuxième cas, on la confine à un usage purement utilitaire, où l'enquête de public va plutôt dans le sens d'une démarche gestionnaire que dans celui d'une analyse intellectuelle mue par la curiosité désintéressée du chercheur. L'histoire de la réception de la sociologie par les bibliothécaires depuis les années 80 est l'histoire de ce clivage.

Le premier de ces discours réserve une place spéciale au couple sociologue-bibliothécaire. Le bibliothécaire, soucieux de ne pas tomber dans l'ethnocentrisme culturel (qui consiste dans l'universalisation de la culture légitime), doit tirer profit de l'objectivation des publics par la sociologie. Le regard indigène se confronte ainsi à une réalité qu'il n'aurait pas pu percevoir sans ce détour extérieur. Dans son intervention au congrès de 1984 de l'ABF, consacré au « Lecteur et [à] ses préoccupations », Nicole Robine se fait l'écho de cette tendance : « Transmettre les refus, les rejets ou les critiques des jeunes travailleurs à propos des bibliothèques, n'est-ce pas prendre le risque de blesser les professionnels des bibliothèques qui exercent leur métier avec une immense compétence et d'une manière qui va bien au-delà de la conscience professionnelles ? [...] Je ne suis pas bibliothécaire. [...] Je n'ai pas l'intention d'adresser des critiques ou d'apporter des conseils à des professionnels qui n'en ont nul besoin. Vous savez beaucoup mieux que moi quels aménagements pourraient être apportés dans quelques bibliothèques pour accueillir et retenir les classes sociales que vous y rencontrez rarement et que vous aimeriez desservir davantage. Je me bornerai donc à évoquer l'image des bibliothèques que possèdent les jeunes travailleurs et à vous faire part des suggestions qui émanent de leurs propos au sujet des bibliothèques de prêt. »⁶⁷ En revanche, le discours utilitaire part de l'idée qu'il y a confusion indue, dans l'étude de l'environnement social des bibliothèques, entre une démarche analytique et une démarche pragmatique. Dans cette perspective, la connaissance sociodémographique

de la population à desservir s'intègre dans le processus de gestion et sert, d'une part, à repérer des publics cibles qui ne viennent pas à la bibliothèque pour mettre en œuvre des actions spécifiques les concernant (marketing) et, d'autre part, à mesurer l'impact de l'action de la bibliothèque sur la population (évaluation). L'enquête de public est soit une étude de marché, soit une étude de satisfaction. Ainsi, « la connaissance du milieu ne doit pas être confondue avec ce que l'on entend trop souvent comme la "connaissance du public". Cette dernière ne reflète trop souvent qu'une familiarité avec les usagers les plus assidus et les plus exigeants. »⁶⁸ Dans un contexte idéologisé où le mot d'ordre est la « démocratisation culturelle », la sociologie donne ainsi le change à la politique culturelle, quand elle ne lui sert pas d'alibi pour son inefficacité.

Revenons maintenant à l'origine de ce clivage. Lorsque Jean-Claude Passeron, connu alors pour sa collaboration avec Pierre Bourdieu dans le domaine de la sociologie de l'éducation, fait ses premières interventions dans le monde des bibliothèques à la fin des années 70, les bibliothécaires savent déjà que les obstacles culturels sont d'ordre symbolique, et que pour les lever, il ne suffit pas de procéder à des améliorations matérielles (proximité géographique, gratuité). Ils avaient jusqu'alors réagi à ce problème par une nouvelle forme d'action culturelle, l'animation, non sans être conscients du fait qu'« à l'égard de ceux qui ne se sentent pas concernés par l'action culturelle, par les bibliothèques et par le livre, l'animation des bibliothèques est nécessairement sans objet. » Ainsi, « auprès des non-lecteurs, la bibliothèque doit avoir un rôle provocateur et créer le besoin du livre, non pas comme un outil intellectuel, mais comme un support de dialogue entre les personnes et comme une aide indissociable des problèmes de la vie quotidienne. » Pour aller à la rencontre du non-public, il faut même envisager de sortir la bibliothèque de ses murs.⁶⁹ Mais l'animation n'est pas tant une remise en question de la culture légitime qu'une légitimation de genres et de procédés jugés jusqu'alors inappropriés en bibliothèque. Les interventions de Jean-Claude Passeron ont définitivement ébranlé cette croyance dans l'efficacité d'une extension et d'une diversification indéfinies de l'offre. Parmi ces contributions, nous retenons principalement sa communication aux journées d'étude organisées par la Bpi sous le

⁶⁷ Nicole ROBINE. Les obstacles à la fréquentation des bibliothèques chez les jeunes travailleurs. *Bulletin d'informations de l'ABF*, n° 125, p. 22-25.

⁶⁸ Thierry GIAPPICONI et Pierre CARBONE. *Management des bibliothèques*. Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 1997, p. 84, note 1.

patronage de la Direction du livre, sur le thème « Quelles recherches pour le livre demain ? » (17-19 novembre 1978)⁷⁰ ; l'enquête sur l'introduction de l'audio-visuel dans les bibliothèques publiques, menée en 1978-1979 sous sa direction par le Groupe interuniversitaire de documentation et d'enquêtes sociologiques (GIDES), à la demande de la Direction du livre⁷¹ ; son intervention au colloque d'Hénin-Beaumont sur le développement de la lecture dans la région Nord – Pas-de-Calais, qui s'est tenu peu après le changement politique de 1981 avec la participation de nombreux élus locaux, bibliothécaires, libraires, enseignants, animateurs culturels et chercheurs⁷² ; et enfin, ses prises de position dans le cadre du débat sur l'illettrisme qui a préoccupé les milieux professionnels dans les années 80-90.⁷³

La première de ces interventions dresse un état des lieux des axes de recherche possibles en « sociologie des lecteurs », qui laisse entrevoir une extension des domaines déjà classiques : les enquêtes quantitatives (qui vont au-delà de la sociographie pour intégrer une dimension comparative et évolutive) et l'analyse des pratiques culturelles (où les « objets culturels » sont envisagés sous un aspect symbolique et la lecture est appréhendée dans sa relation à d'autres pratiques, notamment à celle de l'image). Ce sont surtout les recherches sur la genèse des pratiques culturelles, d'une part, et sur les niveaux et les types de lecture, d'autre part, qui sont amenées à se développer. Dans le premier cas, il s'agit non seulement d'étudier le rôle des socialisations premières dans la construction des rapports à la culture, mais également celui des institutions culturelles elles-mêmes, à travers une interrogation sur « les messages offerts au pratiquant » et sur la manière dont ils lui sont offerts. Dans le second cas, c'est le « lire » qui est au centre des préoccupations, à travers l'analyse de « l'utilisation que les lecteurs font de leur lecture. » L'enquête de 1978-1979 sur les images en bibliothèque se situe à la convergence de ces différents axes de recherche. Il en ressort une invitation à prendre

⁶⁹ Les deux citations proviennent de l'article de Brigitte et Noë RICHTER. Réflexions sur l'intégration et l'animation des bibliothèques publiques, *op. cit.*

⁷⁰ Compte rendu par Alain-Marie BASSY. Document dactylographié, archives du service Études et recherche de la Bpi.

⁷¹ Les résultats de cette enquête ont été synthétisés dans Jean-Claude PASSERON et Michel GRUMBACH (dir.). *L'œil à la page. Enquête sur les images et les bibliothèques*. Paris : Bpi/Centre Georges Pompidou, 1984 (une première synthèse signée par Jean-Claude Passeron paraît sous le titre « Images en bibliothèque, images de bibliothèques » dans le *Bulletin des bibliothèques de France*, 1982, t. 27, n° 2, p. 69-83).

⁷² Francis SENET (dir.). *Lecture et bibliothèques publiques*. Actes du colloque d'Hénin-Beaumont (20-21 novembre 1981). Lille : ORCEP, 1981. Voir également le compte rendu de ce colloque dans le *Bulletin des bibliothèques de France*, 1981, n° 12, p. 703-704.

⁷³ Jean-Claude PASSERON. Le plus ingénument polymorphe des actes culturels : la lecture. In Claudie Tabet et Marie-Josèphe Buffin (dir.). *Bibliothèques publiques et illettrisme*. Paris : Ministère de la Culture. Direction du Livre et de la Lecture, 1986, p. 17-22 (nouvelle version : Le polymorphisme culturel de la lecture. In Jean-Claude Passeron. *Le raisonnement sociologique, op. cit.*, p. 509-523).

conscience d'une double illusion à l'œuvre dans le monde des bibliothèques. Premièrement, l'efficacité de l'offre. En effet, « il est facile d'offrir, mais difficile de faire prendre ce qu'on offre par le côté que l'on tendait. [...] La conformité des trajets aux sillons dessinés d'avance se voit toujours disputer l'appropriation significative de l'espace social par des cheminements venus d'ailleurs, détournements qui ont leur force parce qu'ils ont leurs règles. » Deuxièmement, « l'optimisme diffusionniste » qui croit pouvoir étendre à tous, par la multiplication matérielle des biens et des équipements, la culture légitime. L'« ethnocentrisme culturel » est sourd et aveugle à la signification de tout ce qui reste en dehors de sa portée, notamment aux cultures populaires.⁷⁴ Le discours volontariste des professionnels se trouve ainsi ébranlé à travers cette constatation simple : il y a du jeu entre ce qui est offert et l'usage qui en est fait. L'arraisonnement de la fréquentation et des usages à l'offre est une illusion des bibliothécaires.

En 1981, le colloque d'Hénin-Beaumont se situe dans le prolongement des années militantes. La lecture publique est ici un moyen de combattre les inégalités sociales, et les freins à lecture sont liés aux conditions d'« appropriation réelle des biens et des services offerts par les diverses catégories de population, sachant qu'offrir des biens nombreux et diversifiés est insuffisant tant que l'on n'a pas véritablement donné les moyens matériels et intellectuels pour que le public fasse sien ce qui est offert. »⁷⁵ Comment amener à la lecture, qui est un moyen de lutte contre l'exclusion, un public qui s'auto-exclut des espaces d'offre de lecture ? Dans ce contexte, l'intervention de Jean-Claude Passeron⁷⁶ est originale à plusieurs titres. D'après lui, la bibliothèque comme institution sociale est porteuse de certaines valeurs, son offre est une « proposition de sens » qui ne saurait se concevoir sur un mode purement redistributif. En face, des « noyaux durs de "résistance" à la lecture », dotés de valeurs qui leurs sont propres, ne se laissent pas séduire par ce qui leur est proposé. En d'autres termes, si l'offre de la bibliothèque ne trouve pas toujours preneur, c'est parce qu'elle demeure prisonnière de l'univers culturel des bibliothécaires. Première conséquence : la notion de non-public perd ainsi tout fondement. Car le non-public, qui ne cesse d'échouer à devenir un véritable public, appartient au registre de la ressemblance, tandis qu'une culture populaire ne se définit plus par ses manques en comparaison du modèle savant, mais

⁷⁴ *L'œil à la page*, *op. cit.*, p. 292-293.

⁷⁵ Voir, respectivement, l'avant-propos de Noël JOSÈPHE, Président du Conseil régional, et l'introduction théorique de Bernadette SEIBEL. In *Lecture et bibliothèques publiques*. Actes du colloque d'Hénin Beaumont, *op. cit.*, p. 1 et 4-7.

représente « un univers aussi positif et aussi structuré que tout autre univers culturel ». Seconde conséquence : la manière d'offrir doit changer. Car, s'il ne faut pas renoncer à produire une familiarité avec le livre dans les milieux sociaux qui en sont éloignés, la solution ne va plus dans le sens d'une acculturation mais dans celui d'une conjonction de deux opérations contradictoires : d'une part, une pédagogie de l'offre axée sur l'enseignement des codes et des techniques qui donnent accès à la culture savante ; d'autre part, un déplacement en direction des cultures les plus spontanées et les plus différentes de la culture savante.

Est-ce pour autant que l'on commence à assister, dans l'organisation de l'activité en bibliothèque, à un basculement progressif de l'offre vers le public ? L'évolution des préoccupations professionnelles dans les années 80-90 semble aller dans ce sens. Les publics se frayent, lentement mais sûrement, un chemin vers le devant de la scène. Mais la constitution des « publics » en objet d'étude spécifique dans la littérature professionnelle est assez récente. En témoignent les thèmes des journées d'étude, des congrès et des dossiers que leur consacrent les associations et les revues professionnelles.⁷⁶ Les discussions autour de la fréquentation des bibliothèques, des usages de l'offre, des publics spécifiques ou empêchés, des pratiques professionnelles en rapport avec les publics (la médiation) restent dans la sphère du modèle sociologique de la démocratisation culturelle. Cependant, les réflexions sur certaines questions qui touchent aux publics, comme l'articulation entre l'offre et la demande dans la politique documentaire, la place des usagers dans le processus d'acquisitions, les droits des usagers du service public, les droits des usagers dans la société de l'information, les relations de la bibliothèque avec la société civile, ne sont pas toutes influencées directement par le discours sociologique. La culture qui sous-tend les rapports des bibliothèques françaises à leurs publics réactive ou intègre d'autres influences. Les perspectives se complexifient : l'approche économique de l'utilisateur comme consommateur, l'approche juridique de l'utilisateur comme individu doté de droits,

⁷⁶ Dans le cadre du carrefour consacré à « La lecture : une nécessité pour tous ? ». In *ibid.*, p. 285-290.

⁷⁷ Un premier dossier intitulé « Pour tout public » paraît dans le *Bulletin des bibliothèques de France* en 1986 (t. 31, n° 4), sous l'impulsion des travaux que le service Études et recherche de la Bpî mène à cette époque sur le sujet. La revue des bibliothèques municipales *Interlignes* publie à son tour un dossier « Publics » deux ans plus tard (n° 8, 1988). Le *Bulletin des bibliothèques de France* récidive avec d'autres débats et dossiers : « La fréquentation des bibliothèques municipales » (2003, t. 48, n° 1, 2, 4 et 6) ; « Connaître les publics » (2006, t. 51, n° 6). Trois congrès de l'ABF portent spécifiquement sur le thème des publics : « Le lecteur et ses préoccupations » (1984), « Les publics » (2007, conférence inaugurale prononcée par Bernard Lahire), « Parcours en bibliothèques : des adonassants aux jeunes adultes » (à venir en 2008, avec en prévision une conférence inaugurale par François de Singly). Plusieurs dossiers touchent à ce même sujet : « Regards sur les publics » (*Bulletin d'informations de l'ABF*,

l'approche politique de l'utilisateur comme citoyen capable d'esprit critique dévoilent d'autres angles d'attaque de la question des publics. Mais la démocratisation culturelle garde une connotation légitimatrice très forte pour la profession. De ce point de vue, la rencontre entre le discours sociologique et le discours bibliothécaire se fait surtout sur le terrain des enquêtes de fréquentation. Par ailleurs, les travaux sur les usages en bibliothèque, réalisés au sein du service Études et recherche de la Bpi, viennent donner aux publics une autonomie nouvelle qui n'est pas nécessairement là où on l'attendait, c'est-à-dire dans la reconnaissance de la rationalité des choix culturels individuels, mais réside plutôt dans des usages singuliers et imprévus qui rudent avec les dispositifs institutionnels.

2. Les institutions

Huit grandes enquêtes de fréquentation par sondage ont été réalisées à la Bpi (1978, 1982, 1988, 1995, 1998, 2000-2001, 2003 et 2006)⁷⁸. Elles ont été pilotées par le service Études et recherche, créé en 1977, en même temps que la bibliothèque, comme une « cellule chargée d'observer comment la Bpi serait perçue et utilisée par son public, dans quelles perspectives nouvelles il conviendrait d'orienter ses développements. »⁷⁹ L'intérêt pragmatique immédiat (évaluer l'activité de la bibliothèque) s'accompagne d'une curiosité scientifique pour le phénomène nouveau que représente la Bpi dans le monde des bibliothèques françaises. Le service a ainsi, dès sa création, une double vocation qui lui confère un « statut hybride »⁸⁰, de centre de recherche et d'observatoire des publics : à cheval sur le monde de la recherche et sur celui des bibliothèques, il exerce à la fois une activité scientifique et une activité d'expertise et d'évaluation, en lien avec la Direction du livre et de la lecture, d'une part, et avec la Bpi, d'autre part. Il

n° 151, 1991), « Enfants et adolescents en bibliothèque » (*Bulletin d'informations de l'ABF*, n° 165, 1994), « Les publics empêchés » (*Bulletin d'informations de l'ABF*, n° 181, 1998), « Usages-Usagers » (*BIBLIOTHÈQUE(s)*, n° 5-6, 2002).

⁷⁸ Certaines de ces enquêtes ont donné lieu à des publications : Jean-François BARBIER-BOUVET et Martine POULAIN. *Publics à l'œuvre. Pratiques culturelles à la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou*. Paris : Bpi/Centre Georges Pompidou : La Documentation française, 1986 (enquête de 1982) ; Martine POULAIN. *Constances et variances. Les publics à la Bpi*. Paris : Bpi/Centre Georges Pompidou, 1990 (enquête de 1988) ; Christophe EVANS. *La Bpi à l'usage*. Paris : Bpi/Centre Georges Pompidou, 1998 (enquête de 1995) ; Françoise GAUDET et Christophe EVANS. *La Bibliothèque publique d'information-Brantôme : un cas de restructuration des publics par l'offre ?* *Bulletin des bibliothèques de France*, 1999, n° 4, p. 31-38 (enquête de 1998).

⁷⁹ Jean-Pierre SEGUIN. *Comment est née la Bpi. L'invention de la médiathèque*. Paris : Bpi/Centre Georges Pompidou, 1987, p. 102-103. Voir également Alain-Marie BASSY (premier responsable du service de 1976 à 1979). Entretien réalisé par Agnès Camus-Vigué, Christophe Evans et Françoise Gaudet, Bibliothèque publique d'information, service Études et recherche, 2006. [en ligne] http://30ans.bpi.fr/IMG/pdf/AMBassy_V1_pour_PDF_01_03_07.pdf (page consultée le 9 décembre 2007). L'ensemble de ce chapitre s'appuie par ailleurs sur l'entretien que nous avons réalisé le 8 décembre 2007 à Paris avec Françoise GAUDET, actuellement chef du service Études et recherche.

développe des recherches fondamentales (en sociologie de la lecture et des publics, mais pas exclusivement) et des recherches appliquées, pour lesquelles la Bpi constitue souvent le terrain d'observation et qui sont susceptibles de servir de modèle à d'autres bibliothèques de lecture publique (études des pratiques culturelles et des usages des supports d'information, afin de pouvoir répondre à des besoins, de réaménager des espaces, etc.). Il assiste également les services de la Bpi dans leur activité d'évaluation de la réception de leur offre par les publics (statistiques de consultation des documents, de fréquentation, etc.). En 1979, cette double dimension parvient à une expression claire sous la plume d'Alain-Marie Bassy, premier responsable du service : la recherche à la Bpi devait, d'une part, développer des recherches fondamentales dans trois directions, « la sociologie des pratiques de lecture dans la bibliothèque, et des représentations de l'univers de la bibliothèque », la psychosociologie des comportements d'appropriation et de décodage des messages transmis par les divers médias, et la socio-économie de l'information ; et d'autre part, « s'accorder fonctionnellement à l'activité de la Bpi » et tirer des enseignements pratiques de l'observation du champ d'expérience nouveau qu'elle a ouvert.⁸¹ En 1982, cinq ans après la création du service, lorsque sa « doctrine » se précise sous la direction de Jean-François Barbier-Bouvet, cette double vocation est ainsi formulée : « La présence d'un service d'étude et de recherche au sein d'une bibliothèque publique constitue une expérience qui n'a pas d'équivalent en France. La Bpi a tenu dès sa création à se doter d'une cellule d'évaluation de son activité, qui constitue en quelque sorte un observatoire permanent des demandes et des pratiques du public. Cette évaluation s'inscrit dans une politique de recherche plus générale sur la production, la diffusion et les usages du texte et de l'image. »⁸²

Le service Études et recherche s'est fait connaître en tant que consultant technique et qu'« expert » en matière de sociologie des publics auprès de la Bpi, du Centre Pompidou, de la Direction du livre et de la lecture, des professionnels des bibliothèques et des centres de formation professionnelle. La politique de diffusion de

⁸⁰ Entretien avec Françoise GAUDET.

⁸¹ Alain-Marie BASSY. La recherche à la Bibliothèque publique d'information (1978-1979). Document dactylographié. Archives du service Études et recherche.

⁸² Rapport d'activité du service Études et recherche pour l'année 1982. Le recrutement des membres du service et de ses responsables, à la fois dans le monde de la recherche et dans celui des bibliothèques, reflète cette double orientation. Les chefs de service qui se sont succédé depuis sa création ont été soit seulement chercheurs, soit seulement bibliothécaires, soit chercheurs et bibliothécaires à la fois : Alain-Marie Bassy (1976-1979), littéraire ; Jean-François Barbier-Bouvet (1980-1988), sociologue ; Martine Poulain (1988-1990), conservateur des bibliothèques et sociologue ; Jean-Claude Pompougnac (1991),

ses propres travaux et compétences rencontre à la fois les préoccupations institutionnelles au niveau ministériel et une demande d'enquêtes grandissante au sein de la profession. Car ce qui nous intéresse ici, c'est bien évidemment « la place que le service a occupée pour vulgariser, au sens noble du terme, pour acclimater même la sociologie dans les bibliothèques françaises. »⁸³ Il est intéressant de remarquer qu'au départ, le projet d'installer un centre de recherche à la Bpi n'était pas construit principalement autour du public appréhendé d'un point de vue sociologique. Dans le projet originel qu'Henri-Jean Martin présente en 1975 à Jean-Pierre Seguin, il est question de mettre en place un programme de recherche sur la fonction « communication » de la bibliothèque⁸⁴, qui s'entend ici dans un sens « bibliologique » axé sur le livre et sa participation au processus de communication écrite, et qui, en tant que tel, comporte une dimension sociologique.

Un an plus tard, le centre de recherche de la Bpi ambitionne de « fonctionner à la fois comme "puits" et comme "source" d'informations sur tous les problèmes du livre et de l'édition », où le public n'apparaît qu'en tant qu'intervenant dans le cycle socioculturel de la communication écrite. Dans cette perspective, il fait nécessairement l'objet d'études sociologiques dont les orientations sont établies pour partie, en cette année 1976, en collaboration avec le Centre de Sociologie Européenne dirigé par Pierre Bourdieu. Il s'agit d'enquêtes de fréquentation qui visent à connaître, entre autres, la répartition du public par catégorie socioprofessionnelle et par âge, ses modes de fréquentation, ses pratiques culturelles.⁸⁵ Cette tendance s'inscrit dans le contexte plus large des enquêtes sur le public du Centre Pompidou, qui avaient été confiées alors au Centre de Sociologie Européenne.⁸⁶ Mais cette approche sociographique s'accompagne d'études psychosociologiques sur la perception de l'espace de la bibliothèque, sur les stratégies de lecture et d'utilisation du livre et des médias audio-visuels. C'est à travers l'observation des attitudes du public devant le support audio-visuel que la recherche

philosophe ; Martine Chaudron (1991-1993), sociologue ; Anne-Marie Bertrand (1994-1997), conservateur des bibliothèques et historienne ; Françoise Gaudet (depuis 1998), conservateur des bibliothèques.

⁸³ Entretien avec Françoise GAUDET. La politique de diffusion des travaux du service Études et recherche passe également par la collection du même nom aux Éditions de la Bpi, qui accueille de nombreux ouvrages de sociologie de la lecture et des publics des bibliothèques.

⁸⁴ Henri-Jean MARTIN. Programme de recherche sur la fonction « Communication » de la Bpi (1975). Document dactylographié, archives du service Études et recherche.

⁸⁵ Alain-Marie BASSY. La fonction de communication du livre et le rôle d'une bibliothèque (1976). Document dactylographié, archives du service Études et recherche.

⁸⁶ Alain QUEMIN. Trente ans d'enquêtes sur les publics du Centre Pompidou. In Bénédicte Dufrêne (dir.). *Centre Pompidou, trente ans d'histoire*. Paris : Éd. du Centre Pompidou, 2007, p. 495-498.

sociologique pénètre dans l'univers de la bibliothèque. Une première enquête par questionnaire a lieu en 1977 sur les lieux de l'exposition « Une bibliothèque aujourd'hui : du livre à l'audio-visuel ». Elle se propose d'examiner les attitudes du public – décrit selon les catégories utilisées par Pierre Bourdieu et Alain Darbel dans *L'Amour de l'art* (1969) – devant les nouveaux supports d'information, et de les comparer avec ses comportements à l'égard du livre. Il apparaît ainsi que toutes les catégories sociales font preuve du même « dénuement conceptuel » devant l'audio-visuel en bibliothèque.⁸⁷ La nécessité de prendre la mesure des éventuels changements induits par les nouveaux supports s'impose. Le recentrage des études autour du public est encouragé par les surprises que réserve aux chercheurs la fréquentation inattendue de la bibliothèque, à la fois par le nombre des usagers et par la nouveauté des usages. « On voyait bien qu'il y avait deux parties dans le public : ceux qu'on attendait et ceux qu'on n'attendait pas », se rappelle Alain-Marie Bassy. Afin de comprendre ceux dont le « mode d'appropriation de l'espace et des objets d'information était totalement atypique », il fallait dépasser le modèle conceptuel fourni par la sociologie quantitative.⁸⁸

L'enquête de 1981-1982 sur les publics de la Bpi et de la salle d'actualité, menée sous la direction de Jean-François Barbier-Bouvet et de Martine Poulain, répond ainsi à un double objectif : « d'une part, fournir un certain nombre d'informations statistiques afin de mieux connaître les caractéristiques de nos utilisateurs, et de suivre leur évolution depuis l'ouverture du Centre Georges Pompidou [...] ; d'autre part, et c'est en fait son objet principal, effectuer une recherche en profondeur sur l'origine des comportements culturels observés, et la nature des démarches d'auto-documentation qui s'expriment à la Bpi. L'analyse ici n'est plus sociographique mais sociologique. »⁸⁹ Dans *Publics à l'œuvre*, l'ouvrage qui synthétise quelques années plus tard les résultats de cette enquête, Jean-François Barbier-Bouvet et Martine Poulain se proposent de mettre en perspective l'effet Beaubourg et la nouveauté de la Bpi (encyclopédisme, multimédia, libre accès généralisé, ouverture sans inscription, consultation sur place) avec l'analyse des usages sociaux de l'information et de l'impact des institutions culturelles, analyse qu'ils veulent généralisable à toutes les bibliothèques publiques. Dans l'esprit des auteurs, l'enquête, quantitative, n'est pas censée produire « du chiffre

⁸⁷ Alain-Marie BASSY. Résultats et commentaires du questionnaire d'enquête diffusé à l'exposition Bpi « Du livre à l'audiovisuel » (1977). Document dactylographié, archives du service Études et recherche.

⁸⁸ Alain-Marie BASSY. Entretien réalisé par Agnès Camus-Vigué, Christophe Evans et Françoise Gaudet, *op. cit.*

mais du sens »⁹⁰, et cela dans deux directions : l'étendue et la composition du public (qui vient à la bibliothèque ?) et les usages (la manière de se servir de la bibliothèque).

Sur le premier point, l'analyse corrobore ce que les bibliothécaires militants des années 70 savaient déjà sur les pesanteurs sociales et culturelles qui jouent sur la fréquentation. Si la Bpi a du succès en termes de fréquentation, cela ne veut pas dire que ses usagers se recrutent massivement en dehors des classes moyennes cultivées. Il ne faut donc pas « déduire de la présence d'une masse de public la présence d'un public de masse. »⁹¹ Cependant, le problème ne se pose plus dans les mêmes termes. « Même si l'on construit des bibliothèques modernes, peut-être ne seront-elles encore fréquentées que par ceux qui sont sensibilisés à leur utilité », pouvait-on lire dans la revue *Lecture et bibliothèques* en 1973.⁹² Dix ans plus tard, on a cessé de croire à la relation de cause à effet entre la sensibilisation à l'existence matérielle des bibliothèques et l'augmentation de leur fréquentation. Fidèles en cela aux perspectives ouvertes par les analyses de Jean-Claude Passeron, les auteurs s'interrogent sur le rôle que joue la manière d'offrir (en l'occurrence, l'accessibilité totale et la multiplicité des supports) dans la réception de l'offre. Que devient la question des freins à la fréquentation « quand l'essentiel des barrières matérielles, auxquelles beaucoup imputent volontiers les inégalités des pratiques culturelles, sont levées ? »⁹³ La relation entre capital culturel et fréquentation en ressort nuancée : « Tel est le paradoxe de la mise à disposition de tout de ce qui était réservé à quelques-uns : le Centre Pompidou et la Bibliothèque publique d'information vivent d'un double mouvement contradictoire. Ils contribuent à accentuer la capitalisation culturelle de ceux qui possédaient déjà les acquis les plus importants, en leur permettant à la fois de multiplier leurs activités (pratiquer plus) et de les diversifier (pratiquer des objets différents) ; dans le même temps, ils contribuent à élargir l'audience de ces mêmes produits culturels dans des fractions de la population moins favorisée ou chez des individus moins familiers. » Nous arrivons ainsi au deuxième point énoncé plus haut : les comportements culturels face à ce qui est offert. Là encore, les usages probables (déductibles de la position dans la stratification sociale) se partagent la scène avec des usages imprévus, car « non seulement les utilisateurs de la

⁸⁹ Rapport d'activité du service Études et recherche pour l'année 1982.

⁹⁰ Jean-François BARBIER-BOUVET et Martine POULAIN. *Publics à l'œuvre*, op. cit., p. 13.

⁹¹ *Ibid.*, p. 20.

⁹² Corinne HUZE. Lecture, lecteurs, bibliothèques. *Lecture et bibliothèques*, n° 25, janvier-mars 1973, p. 5-21 (ici p. 20).

⁹³ *Publics à l'œuvre*, op. cit., p. 20.

Bibliothèque publique d'information ne font pas toujours ce à quoi on s'attendait, mais ils font parfois ce à quoi eux-mêmes ne s'attendaient pas. [...] Entre les pratiques attendues et les pratiques réelles, il y a toujours l'écart des formes d'appropriation particulières par lesquelles les sujets sociaux apposent la marque de leurs besoins propres sur les outils destinées à satisfaire leurs besoins supposés. »⁹⁴ Cela n'est pas sans bouleverser quelques certitudes : certitudes scientifiques de certains sociologues, qui croient pouvoir réduire le rôle de la bibliothèque à la confirmation des acquis socioculturels préexistants ; certitudes professionnelles des bibliothécaires, qui rêvent d'usagers disciplinés suivant sagement les parcours qu'on a balisés pour eux.

L'histoire de la réception au sein de la profession de *Publics à l'œuvre*, ouvrage souvent considéré comme fondateur en sociologie des publics des bibliothèques, reste encore à faire. Rencontre-t-il un véritable écho chez les professionnels, ou bien bénéficie-t-il d'une collusion d'ordre contingent entre les préoccupations de certains bibliothécaires-chercheurs et les leviers éditoriaux dont ils disposent pour faire connaître leurs idées⁹⁵ ? Quoi qu'il en soit, dans la deuxième moitié de la décennie 80, la littérature professionnelle prend acte de la pénétration dans la bibliothéconomie de la catégorie de « publics » telle qu'elle est définie par la connaissance sociologique, désormais indispensable pour construire une « politique du public ». Une mutation a lieu ainsi, qui marque l'effritement d'un certain discours des bibliothécaires basé sur des représentations imaginaires du public. Naguère « concept unique, flou et réducteur », ce dernier acquiert une consistance nouvelle et plurielle : « Public toujours invoqué, jamais mesuré. Disons presque jamais. Le public du livre et des bibliothèques a bien été analysé et chiffré mais on peut se demander s'il n'y a pas de rejet, implicite, de ces mesures qui s'accordent sur une déprimante constatation : ce public n'a pas le nombre pour lui... En outre, s'il est bien celui qu'on pouvait attendre, il n'est pas celui qu'on aurait souhaité. Public-désir, public-soupirs, public-alibi, public-nostalgie ; le discours bibliothéconomique a longtemps privilégié le rêve par rapport à la réalité, la déploration par rapport à l'analyse. Car les enquêtes purement statistiques n'éclairent la réalité que pour la mieux dérober ; à se présenter nus, les chiffres, indispensables, informent sur le qui, les usagers, mais occultent le comment : projets et dérives, itinéraires et tactiques,

⁹⁴ *Ibid.*, p. 143 pour les deux citations.

⁹⁵ C'est au cours de nos entretiens que nous avons rencontré l'idée selon laquelle la place occupée par la sociologie dans le discours des bibliothécaires sur le public est due à la jonction entre les préoccupations de quelques bibliothécaires, qui sont en même temps chercheurs en sociologie, et les entreprises d'édition qu'ils ont été en position de conduire à une certaine époque.

toute l'interface, pour reprendre un terme à la mode, entre l'institution et ses publics. »⁹⁶
La voie est libre pour une reconsidération des services au public dans les conceptions et les pratiques professionnelles. Mais elle l'est également pour une reconsidération de la demande des publics dans le processus d'acquisitions en bibliothèque. La politique de la demande acquiert ainsi une légitimité nouvelle face à la politique de l'offre : « L'idée que le "non-public" ne fréquente pas la bibliothèque parce que les services mais aussi les collections ne lui sont pas adaptées fait son chemin. »⁹⁷

La réception des études de public menées aujourd'hui dans le cadre du service Études et recherche de la Bpi n'est pas exempte d'ambiguïté. D'une part, ces études ont un effet de miroir sur les bibliothécaires, qui se montrent souvent réticents devant la restitution des résultats d'enquête. D'autre part, les inquiétudes des bibliothécaires et les demandes des élus conduisent aujourd'hui à une « vulgarisation dans le mauvais sens du terme des enquêtes sociologiques ». ⁹⁸ La légitimation par l'enquête est plus que jamais d'actualité.

⁹⁶ Toutes les citations présentes dans ce paragraphe sont extraites de l'éditorial du *Bulletin des bibliothèques de France*. Dossier « Pour tout public », 1986, t. 31, n° 4. Pour un état des lieux des connaissances disponibles sur les publics des bibliothèques à cette époque, voir Anne-Marie BERTRAND. Qu'est-ce que vous avez sur le sujet ? *Interlignes*. Dossier « Publics », n° 8, octobre 1988, p. 10-14.

⁹⁷ Anne-Marie BERTRAND. Collections et publics en bibliothèque. Intervention aux Journées d'études de l'ADBDP « Les politiques d'acquisition en BDP », 1999. [en ligne] <http://www.adbdp.asso.fr/spip.php?article513> (page consultée le 8 décembre 2007).

⁹⁸ Entretien avec Françoise GAUDET.

Deuxième partie. Nouvelles approches des publics : le triomphe de l'enquête

« Les bibliothèques sont des outils dans le développement de la lecture, développement lui-même partie prenante de la politique de démocratisation culturelle. L'élargissement de leur public est, pour elles, un objectif constant ».⁹⁹ C'est en ces termes qu'Anne-Marie Bertrand caractérise le rôle des bibliothèques, à l'intersection des politiques culturelles nationales qui reprennent à leur compte la foi en l'utilité sociale de la culture et fixent l'objectif de démocratisation, des efforts de la profession pour occuper une place sur la scène publique en assumant le développement de la lecture, et des sciences sociales qui aident à mesurer l'élargissement des publics. Car « démocratisation » est bien le maître mot du discours que les bibliothécaires tiennent sur la bibliothèque, et quoiqu'il serve souvent de raccourci idéologique, il n'en est pas moins sujet à controverses. D'abord, la « démocratisation culturelle » est porteuse d'une tension potentielle entre ses deux composantes. Si la « culture » relève de la singularité, de la rareté, voire de la transcendance, la « démocratie » est égalitaire, plurielle et immanente à la société. Cependant, la démocratisation culturelle ne recouvre pas le même contenu dans l'histoire de la politique culturelle française.¹⁰⁰ L'action culturelle avait misé sur l'accès de tous à la culture savante. Mais, dans le sillage de mai 1968, la « démocratie culturelle » dispute à la « démocratisation de la culture » le rôle moteur dans le débat.¹⁰¹ Le développement culturel qui, dans les années 70, succède au projet initial d'André Malraux, et les politiques menées à l'époque de Jack Lang ont entériné le passage de la culture au tout-culturel, et du musée imaginaire à la créativité généralisée, si bien que le modèle de la culture cultivée finit par perdre considérablement de son attrait. Cela n'est pas sans conséquence sur la politique d'acquisition, d'accueil et d'animation en bibliothèque. Ensuite, la démocratisation de la culture ne se traduit jamais par une adaptation totale de l'offre à la demande des usagers. Elle consiste plutôt

⁹⁹ Anne-Marie BERTRAND. *Les publics des bibliothèques*. Paris : Éd. du CNFPT, 1999, p. 33.

¹⁰⁰ Olivier DONNAT. La question de la démocratisation dans la politique culturelle française. *Modern & Contemporary France*, vol. 11, n° 1, février 2003, p. 9-20. Voir également Philippe POIRRIER. *L'État et la culture en France au XX^e siècle*. Paris : LGF, 2000.

¹⁰¹ Pour la distinction entre ces deux notions, voir Philippe COULANGEON. *Sociologie des pratiques culturelles*. Paris : La Découverte, 2005, p. 9-11.

dans une manière de diffuser les œuvres de création qui porte en elle, immanquablement, la promesse de lever les obstacles symboliques à leur réception. Cette conception rencontre la tradition contradictoire de la lecture publique en France, à la fois patrimoniale et éducative. La « bibliothèque aristo-démocratique » à la française, selon l'expression de Martine Poulain¹⁰², cherche ainsi à concilier une conception utilitaire et une conception encyclopédique de l'offre. Cette même tension se retrouve au niveau de la culture politique des bibliothèques françaises. La revendication démocratique, multiculturelle et égalitaire, attentive à la demande des publics différenciés et appuyée par les sciences sociales, s'est toujours inscrite en faux contre l'idée républicaine d'une bibliothèque de l'honnête homme, universaliste et pluraliste, attentive à la qualité de l'offre. Les bibliothèques françaises n'ont pourtant jamais abandonné le service public entendu comme service de tous les publics de la Cité, au profit de la satisfaction catégorielle de publics particuliers. Enfin, les évolutions des deux dernières décennies laissent entrevoir une érosion du modèle même des politiques de démocratisation. Le lien entre l'accès à la culture et les institutions culturelles se détend. La question de l'utilité et de la plus-value de la bibliothèque comme institution culturelle, dans une société de l'accès immédiat, de la surproduction commerciale et de la concurrence entre une multiplicité de lieux de loisirs, de culture et d'information, est posée.

De ces débats et ces doutes, la question du rôle de la bibliothèque publique dans la démocratisation culturelle n'est donc pas sortie indemne. Ce ne sont pas seulement les contenus et les modalités de l'offre qui sont discutés, c'est la pertinence même de l'objectif de « démocratisation » assigné aux bibliothèques qui se trouve remise en question. Ne faudrait-il pas abandonner l'idéal de la « démocratisation », cet écran de fumée qui empêche les professionnels de la culture d'établir des objectifs plus circonscrits, de cibler des populations spécifiques et d'apprécier ainsi plus correctement leur action ? Le passage d'une évaluation statistique (faire le bilan de la réalisation des objectifs donnés) à une évaluation prospective (établir des indicateurs pour l'action en train de se faire)¹⁰³ suppose en effet la segmentation des publics visés, ce à quoi résiste une culture des bibliothèques françaises soucieuse de servir a priori tous les publics.

¹⁰² Martine POULAIN. Bibliothèque et démocratisation culturelle. In *Les 25 ans de la Bpi. Encyclopédisme, actualité, libre accès*. Actes du colloque international organisé par la Bpi au Centre Pompidou, 23-24 octobre 2002. Paris : Bpi/Centre Georges Pompidou, 2003, p. 165-169.

¹⁰³ *Évaluer pour évoluer. L'évaluation en bibliothèque*. Paris : Bpi/Centre Georges Pompidou, 1993, p. 15-16.

Après l'optimisme progressiste et le volontarisme contraint, l'heure est maintenant à la prudence calculatrice.

Il reste que, pour constituer un indicateur opérant, la démocratisation culturelle a besoin d'une définition précise. Concrètement, on peut parler de démocratisation lorsqu'il y a augmentation de la fréquentation d'un établissement culturel, accompagnée d'une augmentation du taux de pénétration de la catégorie de population la moins favorisée.¹⁰⁴ À ces préoccupations légitimes des responsables des politiques publiques (et, implicitement, des citoyens), la recherche en sociologie, effectuée grâce à des moyens publics, se doit de répondre. On peut donc se demander, avec Jean-Claude Passeron, « quelles réponses apporte la sociologie à la question de savoir s'il y a eu ou pas, si se trouve amorcé ou non, un processus de “démocratisation de la culture” ? »¹⁰⁵ L'auteur distingue quatre sens possibles de la notion de démocratisation, en usage depuis les années 50 : la croissance en volume, qui se félicite, de manière illusoire, du nombre de pratiquants et de l'extension des équipements ; la réduction des écarts de pratique entre différentes catégories de pratiquants, qui dévoile les inégalités sociales dans l'utilisation des équipements culturels ; la probabilité d'accès selon les catégories sociales, qui met l'accent, non plus sur la composition sociale du public, mais sur les chances de chaque catégorie de se retrouver dans une pratique plutôt que dans une autre ; la diminution de l'autorité imposée dans une relation hiérarchique, telle que le maître et l'élève, l'animateur et le public, etc. Les bibliothécaires se trouvent ainsi pris dans un emboîtement de discours – institutionnel, scientifique, professionnel – où la relation aux publics, coulée dans le moule de la démocratisation, devient un enjeu identitaire. C'est dans cette perspective que nous allons nous pencher maintenant sur la place des publics dans l'argumentaire et la pratique des bibliothécaires.

1. Les bibliothécaires et les publics

Lorsque, au début de ce travail, nous avons abordé les trois types de sociologie – de la lecture, des publics, des bibliothèques – en rapport avec le sujet qui nous intéresse ici, nous en avons délibérément omis un quatrième : la sociologie des bibliothécaires. Celle-ci devient possible dans les années 80 du fait de la professionnalisation aboutie du

¹⁰⁴ Sylvie OCTOBRE. Comment mesurer la démocratisation ? Proposition de cadre interprétatif. In Olivier Donnat et Sylvie Octobre (dir.). *Les publics des équipements culturels : Méthodes et résultats d'enquêtes, op. cit.*, p. 21-25.

¹⁰⁵ Jean-Claude PASSERON. Consommation et réception de la culture : la démocratisation des publics. In Olivier Donnat et Paul Tolila (dir.). *Les public(s) de la culture*. Paris : Presses de Sciences-Po, 2003, p. 361-390 (p. 367 pour la citation).

métier, avec son identité, son statut, son territoire, ses pratiques, ses interlocuteurs. Ces différents éléments constituent le groupe exerçant ce métier en objet d'étude pour la sociologie des professions. Ainsi, en 1983 démarre une grande enquête sur les professionnels des bibliothèques conduite par Bernadette Seibel, qui s'intéresse à leurs pratiques, leur trajectoire professionnelle (recrutement, formation, carrière) et leur position sociale.¹⁰⁶ Les bibliothécaires commencent à pouvoir se regarder dans le miroir que leur tendent les sociologues. Mais il ne faut pas négliger la manière dont les bibliothécaires eux-mêmes décryptent la culture et l'idéologie professionnelles. Si l'objectivation sociologique est censée délocaliser le regard indigène, l'auto-analyse (qui n'est pas toujours le fait de bibliothécaires-chercheurs ayant choisi la bibliothèque comme objet de recherche) a le mérite de remettre en question la profession de l'intérieur. L'étude croisée des travaux extérieurs et de la littérature professionnelle nous permettra, dans ce qui suit, de cerner l'éventuelle influence de la sociologie sur le rôle que les publics viennent à jouer dans le discours des bibliothécaires.

1.1. La formation professionnelle

L'entrée de la sociologie dans la formation professionnelle est aussi ancienne que l'École nationale supérieure des bibliothèques, créée en 1963. Il s'agit de la sociologie de la lecture, dans le but d'inciter les bibliothécaires à prendre leurs responsabilités au regard de l'extension de la lecture publique à tous les milieux sociaux, dans un contexte où les enquêtes sociologiques se multiplient : « Est-il besoin de rappeler la thèse bien connue suivant laquelle le circuit du livre est vicieux puisqu'il apporte "à des lettrés des livres écrits pour des lettrés" laissant, au delà du cercle, les classes laborieuses qui n'ont pas eu la possibilité de parvenir à ce niveau. Auteurs, éducateurs, libraires, bibliothécaires aussi, ont, à des degrés divers, une responsabilité directe dans les "insuffisances" du circuit. Acceptons la nôtre et reconnaissons que, si des progrès appréciables ont été réalisés, la lecture publique est encore loin d'atteindre tous les milieux. »¹⁰⁷ Lorsque l'on envisage le déménagement de l'ENSB à Lyon et que, par la

¹⁰⁶ Bernadette SEIBEL. *Au nom du livre. Analyse sociale d'une profession : les bibliothécaires*. Paris : Bpi/Centre Georges Pompidou : La Documentation française, 1988. Récemment, les bibliothécaires ont fait l'objet d'une nouvelle étude sociologique : Jean-Pierre DURAND, Monique PEYRIERE, Joyce SEBAG. *Bibliothécaires en prospective*. Paris : Ministère de la culture et de la communication, Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS), 2006. [en ligne] http://www.culture.gouv.fr/dep/telechargement/bibliothecaires/somm_bibliothecaires.htm (page consultée le 8 décembre 2007).

¹⁰⁷ Paule SAVAN. Réforme de la formation professionnelle. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1963, t. 8, n° 6, p. 233-249. Pour une vision d'ensemble sur la place des publics dans la formation, les statuts et les pratiques des bibliothécaires, voir Laurence TARIN. L'évolution du métier de bibliothécaire. Une identité professionnelle à multiples facettes. *Regards sur un demi-siècle*. Cinquantenaire du *Bulletin des bibliothèques de France*. Numéro hors série, 2006, p. 135-155.

même occasion, on engage une réflexion sur la restructuration des enseignements, la nécessité de renforcer le cursus en « sociologie appliquée » s'impose, cette fois, par le biais du service au public. Il s'agit de connaître le comportement des lecteurs, leurs besoins, afin que les bibliothécaires « sachent le plus vite possible ce que leurs lecteurs seront en droit d'attendre d'eux. »¹⁰⁸ La sociologie est donc évoquée ici en tant que recherche-action, susceptible de renouveler le service au public, la théorie étant laissée plutôt à la bibliologie, remise au goût du jour en tant que science nouvelle qui se propose d'étudier le livre dans la perspective des sciences de la communication.

Cette approche technique semble confirmée, à cette époque, par les manuels professionnels. Le *Métier de bibliothécaire*, manuel de référence pour la culture professionnelle, qui a connu douze éditions depuis sa parution en 1966 sous le titre *Cours élémentaire de formation professionnelle*, est pour le sujet qui nous occupe un indicateur précieux. Anne-Marie Bertrand distingue quatre étapes dans l'évolution des relations entre bibliothécaires et usagers, telles qu'elles apparaissent dans ce manuel. Pendant la première période, jusqu'au milieu des années 70, une approche *technique* s'intéresse surtout à des problèmes concrets concernant l'inscription et l'accueil des usagers. La deuxième, jusqu'au milieu des années 80, est une période *optimiste*, marquée par la volonté de réduire les obstacles à la fréquentation des bibliothèques, qui se présente maintenant comme une question sociale et politique. Une approche *critique* s'emploie, jusqu'au milieu des années 90, non plus à « mettre l'accent sur les obstacles culturels et socio-économiques qui freinent la fréquentation des bibliothèques (âge, niveau de diplôme, conditions de travail, etc.), mais [à] révoquer en doute l'idée même que les bibliothèques pourraient atténuer, voire vaincre, ces obstacles. » Enfin, une période caractérisée par un ton *professionnel* s'ouvre au milieu des années 90, où le souci des usagers, devenu central, rompt partiellement avec la déploration systématique de la fréquentation en berne pour faire l'objet d'une approche plus réaliste.¹⁰⁹

Le *Métier de bibliothécaire* répercute avec quelque retard l'écho des travaux sociologiques de Jean-Claude Passeron, Jean-François Barbier-Bouvet et Martine Poulain. Le traitement de la « sociologie de la lecture » dans l'édition de 1988 qui, pour la première fois, consacre un chapitre spécial à cette question, ne retient de ces travaux

¹⁰⁸ Jacques BRETON. Quelques réflexions sur le rôle futur des professeurs de l'ENSB. *Bulletin d'informations de l'ABF*, 1972, n° 75, p. 75-84 (ici p. 82).

¹⁰⁹ Anne-Marie BERTRAND. Le deuil de la mémoire. Intervention au colloque « Le numérique : impact sur le cycle de vie du document ». Montréal, 2004. [en ligne] <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1205> (page consultée le 8 décembre 2007).

que le constat d'échec de la démocratisation culturelle par l'extension de l'offre. La bibliothèque renforce le capital culturel des classes moyennes. Dans le contexte du débat sur l'illettrisme, ce constat est particulièrement sensible, et les bibliothécaires en déduisent la nécessité de nouvelles formes de médiation : « Les diverses études des sociologues doivent en tout cas provoquer la réflexion des bibliothécaires ; leur faire comprendre qu'il y a fort à faire entre la simple ouverture d'un lieu d'offre du livre (ou du disque), et la pénétration de cette offre dans toutes les couches de la population. »¹¹⁰ Commence ainsi à poindre, chez les bibliothécaires, un discours de découragement assez paradoxal si l'on songe qu'au même moment, des travaux sociologiques mettent en évidence, précisément, l'autonomie des publics des bibliothèques. Ainsi que nous l'avons montré, le principal mérite des travaux de Jean-Claude Passeron, de Jean-François Barbier-Bouvet et de Martine Poulain est de permettre aux « publics » d'acquérir une consistance propre. D'une part, une sociologie à résonance critique révèle l'altérité des « cultures populaires » (« cultures » à part entière), profondément réfractaires aux valeurs que porte la bibliothèque. Cette autonomie négative radicalise le caractère partiel et partial d'une institution bibliothèque qui se veut commune, mais en même temps révèle les limites de la rhétorique misérabiliste du non-public.¹¹¹ D'autre part, une sociologie des usages révèle « le savoir-faire et la ruse »¹¹² dont font preuve les publics face à l'organisation bibliothéconomique des ressources et des espaces. L'autonomie, cette fois positive, signifie ici plutôt créativité en marge de l'institution. Les publics échappent, en sociologie de la culture, aux schémas interprétatifs mécanistes (détermination par la stratification sociale), mais ils échappent aussi, dans le même mouvement, à l'image habituelle qu'affectionnent les bibliothécaires.

1.2. La pratique professionnelle

L'autonomie des usagers supposée par le libre accès en médiathèque confronte en effet les bibliothécaires à un questionnement nouveau concernant leur rôle professionnel face au public. Au centre de ce questionnement, l'ambiguïté de leur position : ils sont

¹¹⁰ Jean-Claude UTARD. La sociologie de la lecture. In Association des Bibliothécaires Français (Françoise Froissart, dir.). *Le Métier de bibliothécaire*. Paris : Promodis – Éd. du Cercle de la Librairie, 1988 (8^e éd.), p. 257-265 (p. 263 pour la citation). Interrogé à ce sujet, Jean-Claude Utard a insisté sur la nécessité d'une médiation active de la part des bibliothécaires, qui sorte de « l'offre – extension de soi », par opposition à la simple inter-médiation, qui reste dans la reproduction de soi. De cette manière, les bibliothécaires pourront poursuivre un processus de démocratisation à leur portée, sans abandonner le terrain à l'offre marchande (entretien réalisé à Paris le 8 décembre 2007).

¹¹¹ La violence faite aux bibliothèques est un cas limite qui se prête parfaitement à ce type de réflexion : voir Denis MERKLEN et Numa MURARD. Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ? Violences sociales et culture de l'écrit. 2008. [en ligne] <http://www.laviedesidees.fr/Pourquoi-brule-t-on-des.html> (page consultée le 20 janvier 2008).

« au cœur d'un dispositif conçu pour se passer d'eux »¹¹³, et en même temps prêts à mettre en avant des compétences techniques ou intellectuelles devant des usagers maintenus ainsi en position de dépendance. Cependant, cette autonomie des usagers à l'intérieur de la bibliothèque, face à une offre mise à la disposition de tous sans barrières apparentes, ne parvient pas à faire oublier que les publics « éloignés de la lecture » sont tout sauf autonomes dans leurs rapports à la lecture et aux endroits où elle se met en scène.

Selon Bernadette Seibel, deux modèles se partagent les conceptions du métier au début des années 80, lorsqu'elle lance son enquête sur la profession de bibliothécaire. Tout d'abord, l'activisme culturel, qui se construit contre le modèle de la conservation et du bibliothécaire savant, et valorise incitation à la pratique culturelle par une pédagogie adaptée, la promotion de l'offre de qualité, la bibliothèque comme lieu de sociabilité, la croyance dans le salut par la culture. Ensuite, le modèle du service à la demande, qui défend une conception neutraliste du service rendu, l'organisation de la conservation, de la circulation et de l'accès aux ressources selon une logique de prestation de services.¹¹⁴ Dans les années 80, nous assistons à l'éclatement du discours de l'activisme culturel, au moment même où les études sociologiques découvrent et transmettent au métier de bibliothécaire l'idée d'une autonomie des publics. Le discours activiste est fondé sur une « prise de conscience des inégalités culturelles et s'exprime à travers un discours volontariste ». Dans cette perspective, la bibliothèque « participe à un projet global visant la société dans son ensemble. » Sa remise en question dans les années 80 s'accompagne de l'émergence de discours nouveaux (un discours documentaire, autour du traitement de l'information, et un discours gestionnaire, autour de l'efficacité de l'action publique) qui encouragent le développement, dans les pratiques, du modèle du service à la demande.¹¹⁵ D'un côté, le discours militant trouve refuge dans de nouvelles formes de volontarisme, axées sur la médiation socioculturelle et sur le souci des publics spécifiques éloignés du livre. D'un autre, un discours plus pragmatique investit la pratique professionnelle, autour de questions comme le rapport entre l'offre et la

¹¹² Jean-François BARBIER-BOUVET. *Publics à l'œuvre*, op. cit.

¹¹³ Anne-Marie BERTRAND. *Bibliothécaires face au public*. Paris : Bpi/Centre Georges Pompidou, 1995, p. 111.

¹¹⁴ Bernadette SEIBEL. *Au nom du livre. Analyse sociale d'une profession : les bibliothécaires*, op. cit., p. 127-128.

¹¹⁵ Ce passage s'inspire de Pascale ISSARTEL. *Du discours dominant aux discours éclatés. Évolution des discours professionnels des bibliothécaires des années 70 aux années 80*. 1988-1989. 174 p. Mémoire ENSB/IEP de Grenoble : 1989, p. 25-26.

demande dans la constitution des collections ou l'amélioration de l'accueil et des services au public.

La médiation socioculturelle vient relayer l'animation comme nouvelle pédagogie de l'offre attachée à l'objectif de démocratisation. Elle connaît son heure de gloire dans les années 80-90, dans le contexte des inquiétudes suscitées par la « découverte » de l'illettrisme et des usages marginaux en bibliothèque. Pas plus que l'animation, la médiation ne parvient à chasser les pesanteurs sociales. À ce titre, elle n'est pas à l'abri de critiques. Pour n'en rappeler que quelques-unes : la médiation privilégie une conception de l'intégration qui étouffe la diversité culturelle ; elle fait le jeu de la culture légitime et contribue ainsi à stigmatiser des individus et des groupes sociaux « défavorisés » au nom d'une promotion de la lecture lettrée à caractère normatif ; enfin, en tant que pratique de résolution des conflits, elle participe d'une logique de pacification et de discipline sociales. Une fois de plus, les « bonnes intentions » des bibliothécaires contribuent à masquer la pérennisation des hiérarchies socioculturelles.¹¹⁶ Le procès fait à une médiation qui se fonde inconsciemment sur les valeurs de la culture lettrée est une mise en cause de l'ethnocentrisme culturel des bibliothécaires, ce « volontarisme culturel qui [cherche] à provoquer chez autrui ce qui est bon pour soi », et qui accorde à l'écrit et à la lecture une valeur intrinsèque.¹¹⁷ Le discours militant devient discours défensif et s'en remet de plus en plus à une logique catégorielle qui se préoccupe d'identifier et de satisfaire les publics spécifiques éloignés de la lecture.¹¹⁸

Parallèlement, un discours pragmatique, qui donne à la médiation entre l'offre et le public un contenu concret en termes de service rendu, se pose de plus en plus la question de la configuration de l'offre de collections et de services à partir de la demande sociale. Il convient de rappeler, pour brosser rapidement la toile de fond de ce discours, quelques éléments de contexte : la redéfinition de la signification sociale des compétences culturelles, qui s'envisagent moins en termes de culture qu'en termes

¹¹⁶ Claude POISSENOT. Médiation, lecture et ordre social. In *Médiations, médiateurs, médias. Comment penser la médiation en littérature jeunesse ?* Actes du colloque du Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis (27-28 avril 2006). Montreuil, 2006, p. 85-98.

¹¹⁷ Bernadette SEIBEL. Bibliothécaires : éviter l'écueil de l'ethnocentrisme. In Claudie Tabet et Marie-Josèphe Buffin (dir.). *Bibliothèques publiques et illettrisme, op. cit.*, p. 33-35.

¹¹⁸ Une exception qui confirme la règle : dans l'entretien qu'elle nous a accordé (Montreuil, le 24 novembre 2007), Dominique TABAH refuse le fatalisme du déterminisme sociologique, lui préférant le « défi » de l'hospitalité. Dans cette perspective, c'est le contenu de l'institution qui compte et la manière dont il est présenté et constitué (mixité, familiarité, écoute du public), et non seulement son effet. Cela implique de faire des choix courageux dans l'offre, mais également d'accepter la diversité, l'irrégularité et l'imprévisibilité des usages de la bibliothèque. C'est une véritable dialectique entre l'offre et la demande qui se profile ainsi, plus précisément, entre une offre « à la fois relativiste et exigeante » et une manière de donner la parole au public qui consiste à « ne pas laisser les exclus à leur exclusion ».

d'information et de savoirs ; la municipalisation des politiques culturelles après la décentralisation, qui a des conséquences tant sur la gestion de l'activité des bibliothèques que sur la détermination de leurs objectifs. La territorialisation des bibliothèques publiques entraîne un recentrage du service public autour de l'intérêt des collectivités dans lesquelles elles s'inscrivent et des populations qu'elles desservent. Les « manageurs militants de la lecture publique »¹¹⁹ appréhendent leurs missions de service public sous l'angle de la performance et assument les projets des collectivités territoriales afin de mieux défendre, dans ce cadre, la lecture publique.

La sociologie ne sert plus tant à confronter l'idéal global de démocratisation à sa réalisation effective, qu'à procurer aux bibliothécaires des outils d'analyse des besoins de la population desservie. À partir du milieu des années 90, il devient possible de concevoir les bibliothèques comme des « espaces d'usages organisés autour des besoins du public »¹²⁰, besoins qu'il faut connaître afin de pouvoir les satisfaire. Côté objectifs, il s'avère que la bibliothèque « a trop voulu évaluer son impact en partant de son offre, alors qu'elle devrait mesurer sa pertinence en interrogeant ses publics. »¹²¹ Côté contenus, les enquêtes quantitatives et qualitatives fournissent les éléments qui permettent d'adapter l'offre à la demande. La bibliothèque, à la fois institution publique et espace de consommation de biens culturels, « ne peut pas se contenter de déplorer le consumérisme, elle doit en explorer les significations pour élargir sa base sociale et surtout proposer des services compréhensibles par le plus grand nombre et adaptés. »¹²² Cependant, cette adaptation comporte des limites car l'activité des bibliothèques consiste à organiser la rencontre entre une collection pensée pour s'adresser à tous et les demandes individuelles et contradictoires du public. Dans ce contexte, le travail du bibliothécaire doit se concentrer autour des contenus : « la demande du public demeure floue et les enquêtes quantitatives conduites sans rigueur scientifique constituent davantage des faux-semblants qui permettent l'attente ou l'absence de décision plutôt que des ferments d'action et de décision. Il est indispensable de penser l'offre de la

¹¹⁹ Jean-Pierre DURAND, Monique PEYRIÈRE, Joyce SEBAG. *Bibliothécaires en prospective*, op. cit., p. 97 sq.

¹²⁰ Intervention de Bertrand Calenge à la journée d'étude de l'Association des conservateurs de bibliothèque « À votre service ! La bibliothèque à l'épreuve de la société » (1997). Compte rendu par Annie LE SAUX. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1997, t. 42, n° 3, p. 79-80.

¹²¹ Compte rendu par Odile PURAVET de la journée d'étude organisée par le Centre départemental de lecture publique et la bibliothèque départementale de Saône-et-Loire « Nouveaux publics, nouveaux usages : tendances nationales et réalités locales » (2006). *Bulletin des bibliothèques de France*, 2007, t. 52, n° 2, p. 105-106.

¹²² Dominique PEIGNET. La bibliothèque peut-elle survivre à ses consommateurs ? *Bulletin des bibliothèques de France*, 2005, t. 50, n° 1, p. 38-45.

bibliothèque. »¹²³ Si le rapport entre l'offre et la demande ne finit pas de faire débat, les professionnels n'ont pas moins conscience que l'on assiste à une « redéfinition de la relation entre bibliothèque et usagers – un nouvel équilibre au sein duquel la bibliothèque prend des engagements vis-à-vis de son public et lui offre le droit à la parole. »¹²⁴

1.3. L'identité professionnelle

Depuis la victoire intellectuelle du modèle de bibliothèque publique tel qu'on le connaît aujourd'hui (bibliothèque pour tous qui tente de dépasser la dichotomie entre bibliothèque savante et bibliothèque populaire), et le glissement consommé de la fonction de conservation à celle de diffusion, le public occupe une place fondamentale dans l'identité professionnelle. À travers l'idée de partage du savoir et de la culture, les valeurs fédératrices de la profession sont inséparables des représentations que les bibliothécaires ont du public et qui donnent sens à leur travail : public populaire à élever par la lecture, du temps des républicains vertueux ; public potentiel à élargir par la diffusion de la connaissance, pour les partisans de la bibliothèque publique démocratique ; non-public que l'on doit aider à devenir un bon public, pour les animateurs militants ; enfin, publics autonomes dotés de besoins spécifiques, pour les professionnels de la médiation. Les dernières générations de bibliothécaires conçoivent leur métier à partir de l'utilisateur enfin « au centre du système ». Ainsi, « la République s'efface devant les usagers », selon la formule de Dominique Lahary.¹²⁵ Si les générations les plus anciennes et les générations les plus récentes ont en commun le fait de se réclamer du public, elles ne parlent pas de la même chose : « c'est le "*service public*" qui revient comme une litanie [chez les aînés]. En quelque sorte, un public construit, institué. Les autres envisagent plutôt les individus et leurs désirs, sur lesquels leur parti pris de non-hiérarchisation culturelle les protège de tout jugement. »¹²⁶

Chez les militants des années 70-80, l'aptitude des bibliothécaires à sélectionner la qualité dans la production culturelle est mise au service de la « quête permanente des

¹²³ Résumé de l'intervention de Martine Poulain à l'occasion de la rencontre « Les bibliothèques face à la demande sociale » organisée à la Bpi par le *Bulletin des bibliothèques de France* et la revue *Esprit* (2000). Compte rendu par Dominique AROT. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2001, t. 46, n° 1, p. 123-124.

¹²⁴ Intervention à la journée d'étude de l'ADBGV « De l'obsession du savoir au souci du service : les bibliothèques sont-elles solubles dans les services ? » (2007). Compte rendu par Annie BRIGANT. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2007, t. 52, n° 4, p. 93-94.

¹²⁵ Dominique LAHARY. Le fossé des générations. Cinq générations de bibliothécaires. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2005, t. 50, n° 3, p. 30-45.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 38.

publics ». ¹²⁷ Cependant, l'idéal de démocratisation, influencé par la sociologie critique, continue à être sous-tendu par un idéal de public qui fait fi des acquis mêmes de la sociologie, tels que l'autonomie et la pluralité des publics, et contribue à entretenir chez les bibliothécaires le sentiment d'une incomplétude coupable : « Ce souci, toujours affiché, d'aller vers les "démunis", "les milieux défavorisés", "les lecteurs les plus fragiles", "les laissés pour compte", s'accompagne d'une mauvaise conscience permanente : car ça ne marche pas, ça résiste. Les bibliothèques municipales sont toujours très majoritairement fréquentées par des usagers diplômés, issus des classes moyennes, culturellement favorisées. Les bibliothécaires le savent, les politiques le dénoncent et les sociologues de la lecture le rappellent régulièrement. » ¹²⁸

Le public que les bibliothécaires souhaiteraient voir dans leurs établissements est un public éloigné mais ressemblant. La crise d'identité que traversent les professionnels à notre époque « crépusculaire », caractérisée par des « fins » en tous genres (du militantisme, de la politique d'offre, de la transmission culturelle et du modèle de la lecture savante) ¹²⁹, n'est peut-être pas compréhensible en dehors de leur difficulté à faire le deuil à la fois des publics fantasmés et de leur propre place dans le récit de la démocratisation. La question des obstacles à la fréquentation des bibliothèques prend, dans ce contexte, une signification particulière, car la non fréquentation est souvent vécue comme une crise des valeurs et non comme un problème pratique à résoudre. Plus personne ne nie aujourd'hui l'importance du capital culturel parmi les éléments qui motivent ou freinent la fréquentation. Le rapport à la lecture constitue ainsi un facteur explicatif fondamental. Mais, aux yeux de certains sociologues, la faible lecture, interprétée en termes de handicap socioculturel, est une explication rassurante pour les bibliothécaires, car elle permet d'entretenir l'ethnocentrisme lettré de l'institution. ¹³⁰ Le déterminisme n'est plus envisagé du côté des univers culturels d'héritage, plus ou moins favorables à la lecture, mais du côté de la bibliothèque, qui sélectionne ses publics par les valeurs pseudo-universelles qu'elle promeut. Par conséquent, si la démocratisation

¹²⁷ Bernadette SEIBEL. *Au nom du livre. Analyse sociale d'une profession : les bibliothécaires*, op. cit., p. 83-84.

¹²⁸ Anne-Marie BERTRAND. Le peuple, le non-public et le bon public. Les publics des bibliothèques et leurs représentations chez les bibliothécaires. In Olivier Donnat et Paul Tolila (dir.). *Les public(s) de la culture*, op. cit., p. 139-153.

¹²⁹ Anne-Marie BERTRAND. L'identité professionnelle des bibliothécaires. Intervention à la journée d'étude de l'ADBDP « Les relations » (2003). [en ligne] <http://www.adbdp.asso.fr/spip.php?article458> (page consultée le 8 décembre 2008).

¹³⁰ C'est ce que soutient Claude POISSENOT. Penser le public des bibliothèques sans la lecture ? *Bulletin des bibliothèques de France*, 2001, t. 46, n° 5, p. 4-12. Voir également le débat qui a suivi cet article : *Bulletin des bibliothèques de France*. Débat « Penser le public des bibliothèques... », 2002, t. 47, n° 1, p. 9-20, avec des interventions d'Anne-Marie Bertrand, Christophe Evans, Jean-François Hersent, Dominique Lahary, Dominique Tabah et Claude Poissenot. On en retrouve un écho récent dans *Livres Hebdo* (L'épuisement du modèle. Entretien avec Claude Poissenot. Propos recueillis par Laurence Santantonios. *Livres Hebdo*, n° 692, 1^{er} juin 2007) et sur biblio-fr (« On démocratise quoi, au juste ? ». Message du 5 juin 2007).

reste un objectif à atteindre, et si le déficit de familiarité avec la bibliothèque chez certaines catégories de la population est la principale raison à la non fréquentation, les points de vues divergent quant aux solutions à mettre en œuvre pour y remédier. D'une part, l'accent est porté sur la séduction et la fidélisation des usagers qui entretiennent avec la bibliothèque un lien fragile ou contrarié ; d'autre part, on souligne le caractère indépassable de la distance symbolique qui sépare la bibliothèque de certaines catégories sociales, au risque de réifier ainsi le « non-public », catégorie dont la pertinence sociologique est pourtant discutable.

Pour certains sociologues, donc, une révision des valeurs incarnées par la bibliothèque s'impose, afin de mener à son terme le processus de démocratisation. Si des catégories entières de public ne viennent pas ou abandonnent la bibliothèque, c'est parce qu'elles ne se reconnaissent pas en elle. L'« effet bibliothèque » est non seulement dissuasif, il est la conséquence d'une démarcation sociale qui trace des frontières invisibles entre les fréquentants et les non fréquentants : « Les usagers potentiels ne deviennent réels qu'à la condition de trouver dans ce qui leur est proposé des services en phase avec leurs préoccupations, goûts, habitudes, etc. Ils "votent avec leurs pieds" [...]. Il resterait aussi à mettre en relation les caractéristiques des bibliothèques avec celles des publics qui les fréquentent. »¹³¹ Dans ce cas, la solution consisterait donc dans une simple adéquation de la bibliothèque à la société. Pour la frange la plus critique de la profession, en revanche, un examen des raisons qui ont entraîné la désaffection de la bibliothèque permettrait d'agir plus efficacement sur l'offre, en y associant les élus et, pourquoi pas, les usagers. La solution n'est pas l'adaptation à la demande sociale mais la co-décision politique. Un usage positif pourrait ainsi être fait de l'analyse, par la sociologie, des contraintes qui pèsent sur la fréquentation : « Certes, le discours de l'échec de la démocratisation culturelle (et de la recherche de non-lecteurs) est largement répandu – et son constat intériorisé. Mais l'analyse se cantonne peut-être trop à ce constat (décevant) et au sentiment de culpabilité qui en découle – moins aux mesures, projets ou objectifs à mettre en œuvre pour tenter d'y remédier. »¹³² La

¹³¹ Claude POISSENOT. L'effet bibliothèque : caractéristiques et fréquentation des bibliothèques publiques. 2006. [en ligne] http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00172648/en/ (page consultée le 9 décembre 2007).

¹³² Anne-Marie BERTRAND. La transmission de l'implicite ou comment la culture professionnelle vient aux bibliothécaires. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2003, t. 48, n° 1, p. 10-15. Selon Anne-Marie Bertrand, trois cultures professionnelles différentes coexistent aujourd'hui : le discours misérabiliste, qui cultive une image mythique du public et s'impute l'échec de la démocratisation culturelle ; le discours de la réponse à la demande, préoccupé par la satisfaction des usagers, devenue le mot d'ordre de toute action publique ; entre les deux, une minorité de professionnels reste attachée à l'idée que l'offre de collections et de services, dont l'orientation doit être soumise à une révision critique à travers des choix politiques assumés, peut constituer un outil d'émancipation sociale. Entretien avec Anne-Marie BERTRAND (réalisé à Villeurbanne, le 19 novembre 2007).

réponse, ici, réside dans une révision des politiques tarifaires, des horaires d'ouverture, de l'accueil, des services, des politiques documentaires actuellement trop axées sur la fiction.¹³³

2. La légitimation par l'enquête

Dans une récente intervention, Anne-Marie Bertrand rappelle que « le projet de bibliothèque publique, le modèle de bibliothèque publique sur lequel nous vivons encore aujourd'hui est un projet démocratique. [...] Dans le cadre de ce projet démocratique, le public est vu à la fois comme un outil de légitimation, pour obtenir des moyens, pour défendre des positions, pour bâtir une image professionnelle, comme un outil de légitimation donc, et à la fois comme la fin ultime du travail professionnel. »¹³⁴ Ce sont la collecte de données statistiques et les enquêtes de public qui se retrouvent au centre des pratiques, des réflexions et des polémiques qui animent la profession. « Compter » est parfois le nom que l'on donne à l'appréciation de l'activité de la bibliothèque, qui n'est pourtant pas intégralement justiciable d'une logique comptable. Se demander « que veut dire compter » et « pourquoi compter » est donc aussi important que de savoir « quoi compter ». ¹³⁵ Il apparaît ainsi que l'on compte pour préciser des besoins, donc pour obtenir des moyens, et pour préciser des résultats en termes de satisfaction des usagers, donc pour adapter les services. Qu'à cet effet, on ne dénombre pas uniquement le public, mais aussi les documents, les surfaces, le nombre de consultations, etc. Que, lorsqu'on compte le public, il est indispensable de se mettre d'accord sur ce que l'on compte (les inscrits, les emprunteurs, les entrées ?). Que le bilan statistique ne peut être séparé d'une analyse des pratiques culturelles, qui sert précisément à mettre au jour les facteurs qui pèsent sur les statistiques de fréquentation. Enfin, que l'évaluation ne peut se substituer à l'action et que les chiffres ne peuvent tenir lieu d'une politique de public. Or il semblerait qu'aujourd'hui, domine chez les professionnels une approche utilitaire de la sociologie, qui se traduit par la multiplication des enquêtes de besoins et de satisfaction auprès de la population, au service d'une politique de la demande. En pâtissent les approches plus scientifiques, capables de répondre à la question de savoir pourquoi on fréquente les bibliothèques et pourquoi on cesse de les fréquenter.¹³⁶

¹³³ Anne-Marie BERTRAND. Accueillir les absents. Intervention au Congrès de l'ABF « Les publics » (2007). [en ligne] <http://www.abf.asso.fr/IMG/pdf/S3.2%20Bertrand.pdf> (page consultée le 10 décembre 2007).

¹³⁴ *Ibid.*

¹³⁵ Anne-Marie BERTRAND. Compter. *Bulletin d'informations de l'ABF*, n° 151, 1991, p. 11-14.

¹³⁶ Entretien avec Anne-Marie BERTRAND.

En effet, la connaissance des publics, pour bien servir et fidéliser ceux qui viennent à la bibliothèque, et pour en conquérir d'autres, devient de nos jours un indicateur indispensable pour l'action. On assiste à une véritable « banalisation » des enquêtes, dont Christophe Evans souligne opportunément les dérives possibles : « Qui dit banalisation, en effet, sous-entend parfois dénaturation. Une certaine forme de croyance s'est ainsi développée à mesure que les enquêtes se multipliaient : croyance dans la toute puissance des techniques d'enquête (on pense que la technique, à elle seule, fonde la démarche scientifique) ; croyance dans la toute puissance du chiffre et des statistiques [...] ; croyance, enfin, que les personnes enquêtées se posent les mêmes questions que les enquêteurs et que toute question posée à la faveur d'un questionnaire ou d'un entretien trouve systématiquement une réponse claire et pertinente... »¹³⁷ À son tour, Martine Poulain constate l'inflation actuelle d'enquêtes de public, sous le double effet de l'angoisse sociale et de l'injonction politique. L'enquête est, dans ce contexte, un prétexte managérial pour ne pas penser et un alibi professionnel pour ne pas avoir à choisir.¹³⁸

La philosophie pratique de la profession, fondée sur une certaine répartition des rôles entre la réflexion scientifique, la décision politique et l'expertise professionnelle, est aujourd'hui en train de changer. En effet, une partie des professionnels semble emprunter de plus en plus le raccourci qui mène du sondage de satisfaction à l'action. La dimension prédictive des études de public est renforcée au détriment de leur dimension analytique. On fait ainsi l'économie, à la fois, de la préparation intellectuelle de l'action professionnelle, qui comporte un détour par l'étude des contraintes sociales défavorables à la fréquentation, et de la décision politique collective, qui implique une mise en commun des enjeux représentés par la lecture publique. Or la relation entre les sciences sociales, les politiques publiques et l'action professionnelle suppose, depuis toujours, une dimension réflexive qui prend en compte l'évolution des pratiques culturelles sur le long terme, avant d'envisager une amélioration des services de la bibliothèque. L'usage qui est fait de certaines entreprises statistiques et interprétatives va dans ce sens. Il s'agit notamment des enquêtes nationales sur les pratiques culturelles des Français, des

¹³⁷ Christophe EVANS. Petites et grandes enquêtes de publics en bibliothèque. Questions de méthode et de bon sens. Intervention au Congrès de l'ABF « Les publics » (2007). [en ligne] <http://www.abf.asso.fr/IMG/pdf/evans.pdf> (page consultée le 4 mars 2008).

¹³⁸ Entretien avec Martine POULAIN (réalisé à Paris, le 30 novembre 2007). Au cours de cet entretien, Martine Poulain nous a livré sa vision de l'accueil réservé à la sociologie par les professionnels au sortir de la période militante : après une première phase de refus ou, au mieux, d'indifférence face à une recherche sociologique qui révélait des publics différents de l'idée que

trois enquêtes sur les bibliothèques municipales commandées par la Direction du livre et de la lecture, et enfin, de certaines démarches qui ont lieu aujourd'hui au sein des collectivités territoriales.

Nous ne nous sommes intéressée aux enquêtes sur les pratiques culturelles des Français que dans la mesure où elles nous aident à définir le cadre dans lequel la sociologie est accueillie par les professionnels des bibliothèques. Leur publication a fait l'objet d'âpres polémiques dans les années 80 et 90¹³⁹, notamment autour de la notion de « culture » qu'elles véhiculent. Ces polémiques signalent la résistance des professionnels de la culture à la « sociologisation » d'un objet à forte valeur symbolique : « C'est cette manière, quelque peu désinvolte de la part d'un service du ministère de la Culture, de sembler mettre sur un pied d'égalité la foire à la brocante et le site archéologique, la pratique du crochet et celle de la lecture, le *hard-rock* et la musique d'opéra, qui agace chaque fois les professionnels de la culture. »¹⁴⁰ Au milieu des années 80, alors que voient le jour les premières études en sociologie des publics des bibliothèques, les professionnels tentent de relativiser le ton catastrophiste qui accueille habituellement les données sur le livre et la lecture fournies par les enquêtes nationales. Ces données confirment d'ores et déjà l'idée selon laquelle « l'impact des bibliothèques ne diversifiait pas sensiblement la base sociale traditionnelle du public du livre, [et] la fréquentation des bibliothèques s'inscrivait bien comme une des composantes [...] du capital culturel généralement repéré par le diplôme ». La multiplication de l'offre en bibliothèque a pour effet le « développement et [l']intensification de la lecture parmi les publics socialement acquis au livre plutôt que [l']élargissement véritable de ces publics. »¹⁴¹ Cependant, quelques réserves viennent nuancer ce tableau, au premier rang desquelles l'étroitesse de la perspective sur les bibliothèques, considérées uniquement comme des lieux d'approvisionnement en livres, et sur la lecture, envisagée sur le modèle de la lecture savante et surtout comme « une consommation passive et uniforme

s'en faisaient les bibliothécaires, et une deuxième phase d'acceptation auto-flagellatoire, l'enquête sociologique est devenue aujourd'hui un parcours obligé et une valeur en soi.

¹³⁹ Les polémiques portent sur les résultats de ces enquêtes, mais également sur le modèle intellectuel qu'elles utilisent. Sont ainsi discutées la pertinence de la définition de la « culture », la représentation du social (société de masse, stratification sociale, CSP), l'explication des rapports à la culture (homogénéisation scolaire et maintien des inégalités). Voir Olivier DONNAT. *Les Français face à la culture. De l'exclusion à l'éclectisme*, op. cit., p. 7-10. Rappelons que ces enquêtes, réalisées par sondage auprès d'un échantillon représentatif de la population française de quinze ans et plus, ont eu lieu en 1973, 1981, 1989 et 1997. Les résultats de la cinquième enquête (2007-2008) ne sont pas encore publiés.

¹⁴⁰ Jacques PERRET. *Les Pratiques culturelles des Français : enquête 1997* (Olivier Donnat). Compte rendu. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1999, t. 4, n° 1, p. 132-133.

¹⁴¹ Ces citations sont extraites de l'article de Martine DARROBERS. Sondages insondables. Présentation de données pratiques culturelles des français sur le livre et la lecture. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1986, t. 31, n° 4, p. 358-377.

du produit livre par le public ». ¹⁴² Ce dernier point est repris quelques années plus tard par Martine Poulain qui, à l'occasion de la publication de la troisième enquête nationale sur les pratiques culturelles des Français, y regrette le manque de données qualitatives. Les pratiques de lecture sont en effet interprétées en termes de reconnaissance sociale et pas suffisamment en termes d'appropriation des textes. ¹⁴³ En l'absence de tout approfondissement par l'analyse de l'acte de lecture, cette interprétation interdit de croire à la possibilité d'un partage équitable des biens culturels et encourage ainsi le « discours d'apocalypse » qui accompagne la publication des enquêtes.

Depuis la décentralisation, les initiatives réunissant des décideurs politiques, des professionnels de la culture, des chercheurs, des experts, des créateurs, des acteurs du monde associatif se multiplient dans les collectivités territoriales. Elles visent, traditionnellement, à mieux connaître les populations desservies et les publics éloignés de la lecture ¹⁴⁴, mais surtout à intégrer la lecture publique au projet culturel municipal à partir d'une réflexion nouvelle sur les relations entre les institutions publiques territoriales, les intervenants culturels et les populations ¹⁴⁵. Selon Bertrand Calenge, « vouloir connaître de façon précise les publics d'une bibliothèque peut s'associer à plusieurs préoccupations : un souci très contemporain de mieux servir le client, présent ou potentiel ; une recherche d'arguments vis-à-vis d'une tutelle ; un questionnement sur la pertinence de certains services ; et même une perplexité quant à l'avenir de certaines modalités de l'offre bibliothèque. » ¹⁴⁶ Les sociologues, dont le rôle est d'étudier les pratiques culturelles, retrouvent, dans le cadre des politiques municipales, la même position qu'ils endossent au niveau national auprès des décideurs et des professionnels. Ainsi, leur fonction n'est pas « de conseiller le politique mais plutôt [de] l'aider à s'interroger sur ses choix en matière d'action culturelle et sur les effets de cette action culturelle. » Et lorsqu'ils évoquent l'« échec relatif de la démocratisation », ils sont conscients que leur intervention est douloureuse à entendre pour les responsables

¹⁴² *Ibid.*

¹⁴³ Entretien avec Martine POULAIN à propos des « Pratiques culturelles des Français ». Propos recueillis par Anne-Marie Bertrand. *Interlignes*, n° 16, mai 1990, p. 24-26.

¹⁴⁴ Voir, par exemple, Bibliothèque départementale du Val d'Oise, Conseil général du Val d'Oise. *Usages et usagers des bibliothèques publiques en Pays de France et Plaine de France*. Rapport d'enquête (septembre 2003). [en ligne] <http://bibliotheques.valdoise.fr/media/media3759.pdf> (page consultée le 24 mars 2008) ; *Adolescents et bibliothèques : Je t'aime, moi non plus*. Actes du colloque organisé par le Conseil général du Val d'Oise et l'association Cible 95 (20 octobre 2005). [en ligne] <http://bibliotheques.valdoise.fr/media/media20649.pdf> (page consultée le 24 mars 2008).

¹⁴⁵ *Quel projet culturel pour Saint-Quentin-en-Yvelines ?* Actes du Séminaire Culture (16 décembre 2006). Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Direction de l'Action Culturelle. 2006 (nous remercions Thierry Jelmini, directeur du Patrimoine et de la lecture publique à Saint-Quentin-en-Yvelines, de nous avoir fait connaître ce document).

¹⁴⁶ Bertrand CALENGE. Du comment au pour quoi. Connaître les publics de la bibliothèque municipale de Lyon. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2006, t. 51, n° 6, p. 47-53.

d'équipements culturels.¹⁴⁷ Cependant, il ne s'agit nullement d'une reproduction, au niveau local, des relations nationales entre politique culturelle et évaluation sociologique, telles qu'elles ont été établies à l'époque de la planification culturelle, et cela pour plusieurs raisons.

Il faut préciser d'emblée que les enquêtes sociologiques ne sont pas toujours utilisées à de simples fins de communication, et que de nombreux professionnels territoriaux souhaitent se donner les moyens d'appréhender les pratiques culturelles de leurs collectivités sur le long terme. Sensibles aux besoins des publics, hostiles au « bibliocentrisme » et à l'image de la bibliothèque comme temple de la culture, ils ne pensent pas pour autant qu'ajouter les demandes suffit pour bâtir une offre et pallier l'« échec de la démocratisation culturelle ». Par ailleurs, ils se désolidarisent de ce discours d'échec, et sont prêts à accepter l'idée que toute action culturelle a des effets qui échappent à ceux qui la réalisent, et que la bibliothèque, située dans un ensemble social et institutionnel, ne peut pas tout. Si les publics qui ne viennent pas en bibliothèque (non fréquentants, non réinscrits) restent la cible privilégiée de l'action entreprise par les professionnels, ces derniers préfèrent résolument les outils de gestion et d'évaluation à la rhétorique du non-public.¹⁴⁸ Par conséquent, si la sociologie est toujours considérée comme utile pour prendre du recul face aux rapides évolutions des pratiques culturelles auxquelles on est confronté actuellement, deux éléments inédits se font jour, qui pourraient s'apparenter à une forme de retour à la recherche-action des militants de la lecture publique. La nouvelle philosophie d'action de la profession, sans être dupe de la toute-puissance du marketing, demande à la sociologie, d'abord, de mettre en perspective les pratiques culturelles et de fournir des schémas explicatifs fiables pour la non fréquentation des bibliothèques ; ensuite, de faire des diagnostics sur l'existant ; et enfin, de produire des scénarios prospectifs. Le modèle de la « public library », fondé sur le lien direct entre bibliothèque et collectivité, est en train de se libérer ainsi du référent culturel qui caractérise l'histoire moderne des bibliothèques françaises. Reste à savoir si ce changement sera concomitant d'une refondation de la citoyenneté autour de l'idée de participation à la chose commune, sans laquelle la bibliothèque ne saurait se revendiquer comme publique.

¹⁴⁷ Sabine LACERENZA, sociologue, collaboratrice de l'Observatoire National des Politiques Culturelles de Grenoble. In *Quel projet culturel pour Saint-Quentin-en-Yvelines ?*, op. cit., p. 17 et 27.

¹⁴⁸ Nous reprenons ici certains des remarques avancées par Benoît TULEU et Thierry JELMINI au cours de nos entretiens (réalisés, respectivement, à Nanterre, le 1^{er} décembre 2007, et à Montigny-Le-Bretonneux, le 7 décembre 2007).

Ainsi, après la démarche « politique » des militants, où prime une certaine vision du rôle politique et social de la culture, soutenue par l'alliance entre la décision politique, l'impartialité professionnelle et la recherche empirique, advient une démarche « critique », caractérisée par la dualité entre la science et la pratique, la rupture entre les fondements scientifiques de l'action culturelle et la pratique professionnelle. L'analyse du jeu social qui sous-tend les rapports à la culture et à ses institutions est ici déléguée à l'extérieur, dans un perpétuel décalage par rapport à la perception de leur propre travail par les professionnels, déchu au rang d'idéologie. La démarche « réaliste » de nombreux bibliothécaires de lecture publique, enfin, se montre aujourd'hui confiante dans un art bibliothécaire entièrement autofondé, sous-tendu par un recadrage de l'objectif de la démocratisation culturelle au niveau des territoires.

Mais cette démarche réaliste entend aussi se positionner par rapport aux résultats nationaux des enquêtes sur la fréquentation des bibliothèques municipales, effectuées sous l'égide de la Direction du livre et de la lecture. Ces enquêtes, représentatives pour la population des plus de quinze ans, ont eu lieu en 1979, 1995-1999 (en deux phases : une phase quantitative, entre 1995-1997, et une phase qualitative, entre 1998-1999) et 2005.¹⁴⁹ Nous ne pouvons procéder dans ces pages à une analyse comparée des trois enquêtes. Précisons simplement que, d'enquête en enquête, les catégories examinées se diversifient. Si l'enquête de 1979 étudie les inscrits et les non inscrits, la deuxième marque l'entrée en scène des usagers non inscrits en bibliothèque, ces « séjournateurs » qui s'approprient les espaces à leur manière, et que les bibliothécaires ne voient pas toujours d'un œil bienveillant. Quant à l'enquête de 2005, réalisée par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc), elle distingue les usagers inscrits, les usagers non inscrits, les inscrits non usagers et les non usagers. La part de la fréquentation non inscrite est importante (l'usage sur place, mais également l'emprunt par l'intermédiaire d'un tiers, qui indique l'existence un « public invisible pour les bibliothécaires » et pour les enquêteurs) et contribue à une embellie inespérée des statistiques. Il apparaît ainsi que « la place qu'occupent les inscrits pourrait devenir

¹⁴⁹ Elles ont donné lieu à trois publications : L'Expérience et l'image des bibliothèques municipales. Enquête par sondage auprès de la population nationale. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1980, t. 25, n° 6, p. 265-299 ; Anne-Marie BERTRAND, Martine BURGOS, Claude POISSENOT, Jean-Marie PRIVAT. *Les bibliothèques municipales et leurs publics. Pratiques ordinaires de la culture*. Paris : Bpi/Centre Georges Pompidou, 2001 ; Bruno MARESCA (avec la collab. de Christophe EVANS et Françoise GAUDET). *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet : attractivité, fréquentation et devenir*. Paris : Bpi/Centre Georges Pompidou, 2007.

minoritaire sans que les missions de la lecture publique soient remises en cause pour autant. »¹⁵⁰

C'est précisément cet aspect qui semble avoir suscité le plus d'étonnement parmi les professionnels, habitués depuis des décennies à des chiffres moroses. Triomphalisme ? Coup de publicité orchestré par les administrations centrales pour justifier leur existence ? Ou plutôt occasion de se saisir de la question du modèle actuel de bibliothèque publique, de revoir la politique de services, de s'interroger sur ce que peut apporter aujourd'hui la bibliothèque dans un contexte d'abondance de propositions culturelles ? Espérons en tout cas que l'avenir ne démentira pas cette remarque de Bertrand Calenge : « les publics des bibliothèques municipales changent, mais les interrogations à leur sujet également. »¹⁵¹

¹⁵⁰ Les deux citations renvoient à Bruno MARESCA. *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet, op. cit.*, p. 28. Pour une explication de la méthodologie de l'enquête du Crédoc et des nouveautés qu'elle met au jour, voir Christophe EVANS et Françoise GAUDET. Mesurer l'audience des bibliothèques municipales. Statistiques institutionnelles et enquêtes de population. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2006, t. 51, n° 6, p. 20-23. Voir également les récents comptes rendus du livre de Bruno Maresca, signés, respectivement, par Dominique PEIGNET et Anne-Marie BERTRAND. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2008, t. 53, n° 1, p. 104-105.

¹⁵¹ Bertrand CALENGE. *Les bibliothèques municipales et leurs publics. Pratiques ordinaires de la culture* (Anne-Marie Bertrand et al.). Compte rendu. *Bulletin des bibliothèques de France*. 2001, t. 46, n° 4, 110-112.

Conclusion. Pour une repolitisation du discours sur les bibliothèques

La doxa professionnelle aime se représenter l'histoire des bibliothèques publiques françaises comme un combat incessant pour la démocratie. Depuis les années 60, le principal avatar de cette représentation est le combat de la bibliothèque « démocratique » étayée par les sciences sociales (lutte contre les exclusions, diversité culturelle, centralité de la référence aux publics chez les professionnels) contre la bibliothèque « républicaine » (formation des citoyens, valeurs culturelles universelles, pouvoir prescriptif du bibliothécaire basé sur sa capacité à constituer une offre de qualité). Cette assertion appelle deux commentaires. Premièrement, si par « bibliothèque démocratique » nous entendons une bibliothèque qui s'appuie sur la valorisation du public dans les conceptions et les pratiques professionnelles, alors elle est surtout le fait des premiers bibliothécaires modernistes qui, pour s'opposer à la bibliothèque savante, ont adapté à la culture des bibliothèques françaises le modèle de la « public library » américaine. Ce modèle greffe sur une conception humaniste de la bibliothèque, une conception éducative et utilitaire qui, tout en conservant une visée d'émancipation, renonce à « moraliser » le public par une lecture « de qualité » et préfère la neutralité professionnelle du « service public ». Il diffère ainsi de la conception « politiquement progressiste et culturellement aristocrate »¹⁵² qui fait du bibliothécaire un guide intellectuel, mais reste attaché à l'idée que la bibliothèque publique participe d'une forme d'éducation collective, apte à transformer les individus en citoyens éclairés membres de l'espace public. La foi dans la possibilité de changer la société par la culture et l'éducation de tous, héritée des Lumières, soutient le projet de bibliothèque démocratique. En ce sens, l'égalité n'est possible qu'à travers la préservation d'un espace public neutre, où l'expression de l'individualisme démocratique rencontre ses limites.

Deuxièmement, la bibliothèque démocratique n'est pas nécessairement pensable selon le modèle sociologique. Pour caractériser ce modèle, nous retiendrions maintenant,

¹⁵² Anne-Marie CHARTIER. Discours de bibliothécaires et représentations de la profession. *BIBLIOTHÈQUE(S)*. Numéro spécial « L'ABF à 100 ans », n° 28, 2006, p. 6-16 (ici p. 11).

à la fin de notre analyse, trois éléments : l'importance de la connaissance des publics dans la définition des pratiques professionnelles (par le biais à la fois de l'investigation et de l'évaluation, des méthodes qualitatives et quantitatives) ; l'engagement au service de la démocratisation des publics (augmentation du nombre de fréquentants et capacité des institutions culturelles à modifier la structure sociale des publics) ; la déconstruction du discours professionnel et la remise en question permanente des relations de pouvoir entre l'institution et ceux qui la pratiquent. Mais il existe d'autres manières de penser la bibliothèque à partir du public : le modèle juridique des « droits des usagers » en est un exemple. La référence au public chez les professionnels est captée dans la sphère de la sociologie à la faveur d'une conjonction entre l'histoire de la lecture publique en France et l'histoire des politiques culturelles autour de la démocratisation mesurable de la lecture, qui a permis aux professionnels et aux politiques de parvenir à un consensus sur l'utilité sociale des bibliothèques. Cette conjonction révèle aujourd'hui son caractère contingent.

Les héritages historiques et doctrinaux des bibliothèques publiques françaises, héritages dont la multiplicité est souvent occultée par une vision du métier exprimée en termes de « vocation » ou de « missions », ont conduit à la coexistence improbable de trois figures de la bibliothèque démocratique, selon la manière dont on considère la centralité du public. La première tire les dernières conséquences de l'importation du modèle anglo-saxon en France, dans le contexte d'une individualisation de plus en plus radicale de la société, d'une identité politique collective qui perd ses références traditionnelles et d'un affaiblissement général des institutions. Le courant fondateur de la bibliothèque moderne évolue, pour partie, vers une conception plus ouvertement libérale, qui a tendance à envisager l'utilisateur comme étant indépendant dans ses choix culturels et à mettre intégralement le bibliothécaire à son service. L'espace public, notion abstraite, est de plus en plus distancé par une représentation catégorielle des usagers dont il convient de satisfaire les demandes explicites. La deuxième version de la bibliothèque démocratique s'inspire de la posture critique des sciences sociales, qui s'emploie, elle aussi, à remettre en question l'idée d'une neutralité de l'espace public. Mais la représentation de la société que met en avant cette posture n'implique pas une confiance accrue dans le public. Dénoncer l'universalisation de la culture dominante par les institutions scolaires et culturelles ne signifie pas sortir le public de sa minorité mais au contraire souligner sa dépendance par rapport à l'ordre social dont on avait prétendu le délivrer par la culture. Dans cette perspective, le mot d'ordre de la bibliothèque

démocratique n'est pas l'autonomie des usagers dans leurs choix culturels, mais la restitution de la parole au public (et surtout au non-public) par le sociologue engagé. Enfin, une troisième version s'inspire d'orientations en sciences sociales plus compréhensives et plus soucieuses des acteurs, qui placent les publics dans une situation dynamique par rapport aux institutions culturelles.

La réception de la sociologie par les professionnels des bibliothèques depuis les années 60 s'inscrit dans cet entrelacement d'héritages qui délimitent les contours de la bibliothèque démocratique à la française. Selon les formes de légitimation que les études de public fournissent à la profession, nous distinguerions ainsi quatre étapes, ou plutôt quatre chemins différents et parfois parallèles qu'ont empruntés les discours et les pratiques des bibliothécaires : « l'optimisme diffusionniste »¹⁵³ (extension de l'offre et élimination des obstacles matériels à la fréquentation, connaissance du lectorat réel, sociologie quantitative) ; le volontarisme contraint (volonté de réduire les obstacles symboliques à l'appropriation véritable de l'offre proposée, continuation de la politique de l'offre, premiers travaux de la sociologie critique, mais pas de véritable investissement de cette discipline par les professionnels) ; le volontarisme découragé (basculement progressif dans le modèle de la réponse à la demande, sociologie des usages, mais imaginaire professionnel nourri par l'intériorisation de l'échec de la démocratisation culturelle) ; la gestion rationnelle de l'offre de bibliothèque (sociologie utilitaire et banalisation des enquêtes).

Après avoir contribué à introduire les bibliothèques dans le débat politique, la sociologie a non moins contribué à banaliser les bibliothèques dans l'esprit public et, du même coup, à dépolitiser le discours professionnel. Parler de dépolitisation alors que les bibliothèques se territorialisent de plus en plus et que, de ce fait, elles s'insèrent dans les politiques locales, pourrait sembler paradoxal. Encore plus paradoxal si l'on songe à la mobilisation, toujours au rendez-vous, des professionnels de la culture autour de l'« exception culturelle » et contre le désengagement de l'État. On peut néanmoins parler de dépolitisation en ce sens que les bibliothèques ne semblent plus représenter un enjeu dans le débat public, alors que, déclaration de « missions » et chiffres de la fréquentation à l'appui, les professionnels continuent de prendre le lien entre bibliothèques, démocratie et culture pour une évidence censée s'imposer à tout le

¹⁵³ Selon une expression de Jean-Claude Passeron. Voir *supra*, note 74.

monde. Repolitiser le discours professionnel consisterait ainsi à arracher la bibliothèque au registre de la nécessité naturelle pour la replacer dans celui du choix collectif.

Bibliographie

I. MANUELS ET OUVRAGES GÉNÉRAUX

ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE (FROISSART, Françoise, dir.). *Le métier de bibliothécaire*, 8^e éd. Paris : Promodis-Éd. du Cercle de la Librairie, 1988.

ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE (MOUREN, Raphaële et PEIGNET, Dominique, dir.). *Le métier de bibliothécaire* (11^e éd.). Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 2003.

BERTRAND, Anne-Marie. *Les bibliothèques municipales. Enjeux culturels, sociaux, politiques*. Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 2006.

CABANNES, Viviane et POULAIN, Martine (dir.). *L'action culturelle en bibliothèque*. Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 1998.

CALENGE, Bertrand. *Accueillir, orienter, informer. L'organisation des services aux publics dans les bibliothèques*. Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 1999.

CALENGE, Bertrand. *Les politiques d'acquisition. Constituer une collection dans une bibliothèque*. Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 1994.

COULANGEON, Philippe. *Sociologie des pratiques culturelles*. Paris : La Découverte, 2005.

ESQUENAZI, Jean-Pierre. *Sociologie des publics*. Paris : La Découverte, 2003.

FLEURY, Laurent. *Sociologie de la culture et des pratiques culturelles*. Paris : Armand Colin, 2006.

GIAPPICONI, Thierry et CARBONE, Pierre. *Management des bibliothèques. Programmer, organiser, conduire et évaluer la politique documentaire et les services des bibliothèques de service public*. Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 1997.

POIRRIER, Philippe. *L'État et la culture en France au XX^e siècle*. Paris : LGF, 2000.

ROUET, François. *La grande mutation des bibliothèques municipales : modernisation et nouveaux modèles*. Paris : Ministère de la culture et de la communication. Département des études et de la prospective, 1998.

II. SOCIOLOGIES ET BIBLIOTHÈQUES

1. Études qui ont fait débat

BARBIER-BOUVET, François et POULAIN, Martine. *Publics à l'œuvre. Pratiques culturelles à la Bpi du Centre Pompidou*. Paris : Bpi/Centre Georges Pompidou : La Documentation française, 1986.

- BERTRAND, Anne-Marie, BURGOS, Martine, POISSENOT, Claude, PRIVAT, Jean-Marie. *Les bibliothèques municipales et leurs publics. Pratiques ordinaires de la culture*. Paris : Bpi/Centre Georges Pompidou, 2001.
- BOURDIEU, Pierre. *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris : Éd. de Minuit, 1979.
- BOURDIEU, Pierre, et CHARTIER, Roger. La lecture, une pratique culturelle. In CHARTIER, Roger (dir.). *Pratiques de lecture*. Paris : Payot & Rivages, 1993, p. 267-294.
- DONNAT, Olivier. Démocratisation culturelle : la fin d'un mythe. *Esprit*, n° 170, mars-avril 1991, p. 65-79.
- DONNAT, Olivier. *Les Français face à la culture : de l'exclusion à l'éclectisme*. Paris : La Découverte, 1994.
- DONNAT, Olivier. *Les pratiques culturelles de Français : enquête 1997*. Paris : La Documentation française, 1998.
- DONNAT, Olivier (dir.). *Regards croisés sur les pratiques culturelles*. Paris : La Documentation française, 2003.
- DONNAT, Olivier et TOLILA, Paul (dir.). *Les public(s) de la culture*. Paris : Presses de Sciences-Po, 2003.
- DUMAZEDIER, Joffre et HASSENFORDER, Jean. Le loisir et le livre. Éléments pour une sociologie de la lecture. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1959, t. 4, n° 6, p. 269-302.
- L'Expérience et l'image des bibliothèques municipales. Enquête par sondage auprès de la population nationale. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1980, t. 25, n° 6, p. 265-299.
- HOGGART, Richard. *La culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*. Paris : Éd. de Minuit, trad. fr. 1970.
- LAHIRE, Bernard. *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*. Paris : La Découverte, 2004 (réédition poche 2006).
- MARESCA, Bruno (avec la collab. de EVANS, Christophe et GAUDET, Françoise). *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet : attractivité, fréquentation et devenir*. Paris : Bpi/Centre Georges Pompidou, 2007.
- MAUGER, Gérard, POLIAK, Claude F., PUDAL, Bernard. *Histoires de lecteurs*. Paris : Nathan, 1999.
- PASSERON, Jean-Claude et GRUMBACH, Michel (dir.). *L'œil à la page. Enquête sur les images et les bibliothèques*. Paris : Bpi/Centre Georges Pompidou, 1984.
- PASSERON, Jean-Claude. *Le raisonnement sociologique. Un espace non poppérien de l'argumentation*. Paris : Albin Michel, 2006.
- PETIT, Michèle, BALLEY, Chantal, LADEFROUX, Raymonde. *De la bibliothèque au droit de cité. Parcours de jeunes*. Paris : Bpi/Centre Georges Pompidou, 1997.
- POISSENOT, Claude. Penser le public des bibliothèques sans la lecture ? *Bulletin des bibliothèques de France*, 2001, t. 46, n° 5, p. 4-12.
- POULAIN Martine (dir.), *Pour une sociologie de la lecture. Lectures et lecteurs dans la France contemporaine*. Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 1988.

POULAIN, Martine. Naissances des sociologies de la lecture ; Livres et lecteurs ; Des lecteurs, des publics et des bibliothèques. In POULAIN, Martine (dir.). *Histoire des bibliothèques françaises*, t. 4, *Les bibliothèques au XX^e siècle (1914-1990)*. Paris : Promodis-Éd. du Cercle de la Librairie, 1992, p. 195-203, 273-293, 529-543.

POULAIN, Martine (dir.). *Lire en France aujourd'hui*. Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 1993.

SENET Francis (dir.), *Lecture et bibliothèques publiques*. Actes du colloque d'Hénin-Beaumont (20-21 novembre 1981). Lille : ORCEP, 1981.

2. Échos parmi les bibliothécaires

Adolescents et bibliothèques : Je t'aime, moi non plus. Actes du colloque organisé par le Conseil général du Val-d'Oise et l'association Cible 95 (20 octobre 2005). [en ligne] <http://bibliotheques.valdoise.fr/media/media20649.pdf> (page consultée le 24 mars 2008).

AROT, Dominique. Les bibliothèques face à la demande sociale. Compte rendu du débat organisé à la Bibliothèque publique d'information par le *Bulletin des bibliothèques de France* et la revue *Esprit*. 2000. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2001, t. 46, n° 1, p. 123-124.

ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE. Bibliothèques, la fréquentation en questions. Synthèse de la Journée d'étude organisée par l'ABF Lorraine et l'IUT Nancy-Charlemagne. 2006. [en ligne] http://www.abf.asso.fr/article.php3?id_article=717 (page consultée le 9 décembre 2007).

BASSY, Alain-Marie. Entretien avec Agnès Camus-Vigué, Christophe Evans et Françoise Gaudet, Bibliothèque publique d'information, service Études et recherche, 2006. [en ligne] http://30ans.bpi.fr/IMG/pdf/AMBassy_V1_pour_PDF_01_03_07.pdf (page consultée le 9 décembre 2007).

BATAILLE, Christine. De l'ordre des livres au braconnage. Les publics des bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2004, t. 49, n° 5, p. 105-106.

BERTRAND, Anne-Marie. Qu'est-ce que vous avez sur le sujet ? *Interlignes*. Dossier « Publics », n° 8, octobre 1988, p. 10-14.

BERTRAND, Anne-Marie. Compter. *Bulletin d'informations de l'ABF*. Dossier « Regards sur les publics », n° 151, 1991, p. 11-14.

BERTRAND, Anne-Marie et HERSENT, Jean-François. Les usagers et leur bibliothèque municipale. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1996, t. 41, n° 06, p. 8-16.

BERTRAND, Anne-Marie. Une estime lointaine. Les non-usagers des bibliothèques municipales, *Bulletin des bibliothèques de France*, 1998, t. 43, n° 5, p. 38-42.

BERTRAND, Anne-Marie. Collections et publics en bibliothèque. Intervention à la journées d'études de l'ADBDP « Les politiques d'acquisition en BDP », 1999. [en ligne] <http://www.adbdp.asso.fr/spip.php?article513> (page consultée le 8 décembre 2007).

BERTRAND, Anne-Marie. *Les publics des bibliothèques*. Paris : Éd. du CNFPT, 1999.

BERTRAND, Anne-Marie. À quoi sert la sociologie ? (Bernard Lahire, dir.). Compte rendu. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2002, t. 47, n° 6, p. 141-143.

BERTRAND, Anne-Marie. *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi* (Bernard Lahire). Compte rendu. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2004, t. 49, n° 6, p. 135-136.

BERTRAND, Anne-Marie. Accueillir les absents. Intervention au Congrès de l'ABF « Les publics ». 2007. [en ligne] <http://www.abf.asso.fr/IMG/pdf/S3.2%20Bertrand.pdf> (page consultée le 10 décembre 2007).

BERTRAND, Anne-Marie. *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet* (Bruno Maresca). Compte rendu. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2008, t. 53, n° 1, p. 104-105.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'INFORMATION. *Débat virtuel*. Bibliothèques municipales : une fréquentation à la hausse ! Le débat : lire et participer. 2006. [en ligne] <http://debatvirtuel.bpi.fr/BM/papers/1> (page consultée le 9 décembre 2007).

BIBLIOTHÈQUE(s). Dossier « Usages-usagers », n° 5-6, décembre 2002.

BOUVY, Michel. Lecteurs et non-lecteurs. *Lecture et bibliothèques*, n° 12, 1969, p. 39-50.

BOUVY, Michel. Libres propos sur l'animation, la culture... *Lecture et bibliothèques*, n° 38, 1976, p. 47-55.

BOUVY, Michel. Développement culturel. *Médiathèques publiques*, n° 65-66, 1983, p. 69-72, et n° 69, 1984, p. 53-56.

BRIGANT, Annie. De l'obsession du savoir au souci du service : les bibliothèques sont-elles solubles dans les services ? Compte rendu de la journée d'étude de l'ADBGV. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2007, t. 52, n° 4, p. 93-94.

Bulletin des bibliothèques de France. Dossier « Pour tout public », 1986, t. 31, n° 4.

Bulletin des bibliothèques de France. Débat « Penser le public des bibliothèques... », 2002, t. 47, n° 1, p. 9-20.

Bulletin des bibliothèques de France. Débat « La fréquentation des bibliothèques municipales », 2003, t. 48, n° 1, p. 84-101 ; n° 2, p. 66-80 ; n° 4, p. 90-93 ; n° 6, p. 66-72.

Bulletin des bibliothèques de France. Dossier « Connaître les publics », 2006, t. 51, n° 6.

CALENGE, Bertrand. *Les bibliothèques municipales et leurs publics. Pratiques ordinaires de la culture* (Anne-Marie Bertrand et al.). Compte rendu. *Bulletin des bibliothèques de France*. 2001, t. 46, n° 4, 110-112.

Colloque « Lecture et bibliothèques publiques » : Hénin-Beaumont, 20-21 novembre 1981. Compte rendu. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1981, n° 12, p. 703-704.

DARROBERS, Martine. Sondages insondables. Présentation de données pratiques culturelles des français sur le livre et la lecture. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1986, t. 31, n° 4, p. 358-377.

DAVID, Bruno. La sociologorrhée à l'œuvre. À propos de l'article « Usages conflictuels en bibliothèque ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 2002, t. 47, n° 5, p. 101-102.

DONNAT, Olivier et OCTOBRE, Sylvie (dir.). *Les publics des équipements culturels : Méthodes et résultats d'enquêtes*. Paris, Ministère de la culture et de la communication, Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS), 2001. [en ligne]

<http://www2.culture.gouv.fr/deps/fr/sommaire/publics.htm> (page consultée le 9 décembre 2007).

EVANS, Christophe. Usagers et usages en bibliothèques. In AROT, Dominique (dir.). *Les bibliothèques en France (1991-1997)*. Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 1998, p. 201-224.

EVANS, Christophe. Lecture et usages des médiathèques en France : un état des lieux sociologique. In PAYEN, Emmanuèle (dir.). *Les bibliothèques dans la chaîne du livre*. Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 2004, p. 27-41.

EVANS, Christophe. Quels développements pour la recherche sur les publics ? *Bulletin des bibliothèques de France*, 2005, t. 50, n° 2, p. 30-35.

EVANS, Christophe. Petites et grandes enquêtes de publics en bibliothèque. Questions de méthode et de bon sens. Intervention au Congrès de l'ABF « Les publics ». 2007. [en ligne] <http://www.abf.asso.fr/IMG/pdf/evans.pdf> (page consultée le 4 mars 2008).

FABIANI, Jean-Louis. La lecture publique, l'école et les sociologues. *Bulletin d'informations de l'ABF*, n° 156, 1992, p. 17-20.

FILIOLE, Anne-Marie. Lire, acte complexe et fondamental. Compte rendu du colloque « Lecture et médiations culturelles ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 1990, t. 35, n° 2, p. 158-160.

GASCUEL, Jacqueline. Réflexions incongrues à propos de quelques chiffres ou le triomphe des grands nombres. *Bulletin d'informations de l'ABF*, n° 107, 1980, p. 11-13.

HASSENFORDER, Jean. L'aide au lecteur et l'apport de la recherche. *Lecture et bibliothèques*, n° 1, 1967, p. 21-25.

HASSENFORDER, Jean. Action culturelle et pluralisme des cultures. *Médiathèques publiques*, n° 43, 1977, p. 21-25.

HERSENT, Jean-François. *Sociologie de la lecture en France : état des lieux*. Ministère de la culture et de la communication, Direction du Livre et de la lecture. 2000. [en ligne] <http://www.culture.gouv.fr/culture/dll/sociolog.rtf> (page consultée le 11 décembre 2007).

HERSENT, Jean-François. Offre et démocratisation culturelle : un bilan des politiques en faveur du livre et du développement des bibliothèques. In PAYEN, Emmanuèle (dir.). *Les bibliothèques dans la chaîne du livre*. Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 2004, p. 15-26.

HUSSON, Claude. Statistiques statiques ou évaluation dynamique ? *Bulletin des bibliothèques de France*, 1992, t. 37, n° 5, p. 32-33.

KOENIG, Marie-Hélène. *Connaître les publics : savoir pour agir*. Villeurbanne : IFB, 1998.

KUPIEC, Anne. Bibliothèque et sociologie de la connaissance, *Bulletin des bibliothèques de France*, 1998, t. 43, n° 2, p. 35-37.

LE MAREC, Joëlle. Le public : définitions et représentations. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2001, t. 46, n° 2, p. 50-55.

LE SAUX, Annie. Les publics : Congrès ABF. Compte rendu. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2007, t. 52, n° 6, p. 87-88.

MERKLEN, Denis et MURARD, Numa. Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ? Violences sociales et culture de l'écrit. 2008. [en ligne] <http://www.laviedesidees.fr/Pourquoi-brule-t-on-des.html> (page consultée le 20 janvier 2008).

PEIGNET, Dominique. *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet* (Bruno Maresca). Compte rendu. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2008, t. 53, n° 1, p. 104.

POISSENOT, Claude. Les multifréquentants : une étude en Lorraine. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2000, t. 45, n° 3, p. 4-16.

POISSENOT, Claude. De l'objet au point de vue : les bibliothèques entre sciences de l'information et sociologie. *Hermès : revue critique*, n° 10, automne 2003. [en ligne] <http://pages.globetrotter.net/charro/HERMES10/poissonot.htm> (page consultée le 9 décembre 2007).

POISSENOT, Claude, et RANJARD, Sophie. *Usages des bibliothèques. Approche sociologique et méthodologie d'enquête*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2005.

POISSENOT, Claude. L'effet bibliothèque : caractéristiques et fréquentation des bibliothèques publiques. 2006. [en ligne] http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00172648/en/ (page consultée le 9 décembre 2007).

POISSENOT, Claude. L'épuisement du modèle. Propos recueillis par Laurence Santantonios. *Livres Hebdo*, n° 692, 1^{er} juin 2007.

POULAIN, Martine. L'effet médiathèques : quelle culture pour quels publics ? In SEIBEL, Bernadette (dir.). *Lire, faire lire : des usages de l'écrit aux politiques de lecture*. Paris : Le Monde Éditions, 1995, p. 225-238.

POULAIN, Martine. Bibliothèque et démocratisation culturelle. In *Les 25 ans de la Bpi. Encyclopédisme, actualité, libre accès*. Actes du colloque international organisé par la Bpi au Centre Pompidou, 23-24 octobre 2002. Paris : Bpi/Centre Georges Pompidou, 2003, p. 165-169.

PUDAL, Bernard. Offre de lecture et d'écriture : justifications statistiques et impensés lettrés. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2001, t. 46, n° 2, p. 36-38.

PURAVET, Odile. Nouveaux publics, nouveaux usages : tendances nationales et réalités locales. Compte rendu de la journée d'étude organisée par le Centre départemental de lecture publique et la bibliothèque départementale de Saône-et-Loire. 2006. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2007, t. 52, n° 2, p. 105-106.

RICHTER, Brigitte et RICHTER, Noë. Réflexions sur l'intégration et l'animation des bibliothèques publiques. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1976, t. 21, n° 8, p. 371-383.

RIVES, Caroline. Adolescents, lecture et bibliothèques. *Bulletin d'informations de l'ABF*, n° 165, 1994, p. 75-79.

ROBINE, Nicole. Les obstacles à la fréquentation des bibliothèques chez les jeunes travailleurs. *Bulletin d'informations de l'ABF*. Congrès de Reims « Le lecteur et ses préoccupations », n° 125, 1984, p. 22-25.

ROBINE, Nicole. *Lire des livres en France : des années 1930 à 2000*. Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 2000.

ROSELLI, Mariangela. La bibliothèque dans les quartiers défavorisés : un espace de requalification individuelle. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2003, t. 48, n° 6, p. 74-80.

SEIBEL, Bernadette. Trente ans de recherches sur la lecture en France, 1955-1995 : quelques repères. In SEIBEL, Bernadette (dir.). *Lire, faire lire : des usages de l'écrit aux politiques de lecture*. Paris : Le Monde Éditions, 1995, p. 15-27.

SEIBEL, Bernadette. Les adolescents en bibliothèque : rappel historique. *Lecture Jeune*, n° 112, 2004. [en ligne]
http://www.lecturejeunesse.com/index1024.php?page=revue_archives&menu=1 (page consultée le 4 février 2008).

SOLDINI, Fabienne, PEREZ, Patrick, VITALE, Philippe. Usages conflictuels en bibliothèque : une lecture sociologique. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2002, t. 47, n° 1, p. 4-8.

TABET, Claudie et BUFFIN, Marie-Josèphe (dir.). *Bibliothèques publiques et illettrisme*. Paris : Ministère de la Culture. Direction du Livre et de la Lecture, 1986.

ZOTIAN, Elsa. Publics présents : quand les pratiques déroutent les professionnels... Intervention au Congrès de l'ABF « Les publics ». 2007. [en ligne]
<http://www.abf.asso.fr/IMG/pdf/S3.1%20Zotian.pdf> (page consultée le 13 décembre 2007).

III. REGARDS SUR LA PROFESSION

BERTRAND, Anne-Marie. Légitimité professionnelle et modèles d'excellence : le bibliothécaire et l'usager. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1995, t. 40, n° 6, p. 52-55.

BERTRAND, Anne-Marie. *Bibliothécaires face au public*. Paris : Bpi/Centre Georges Pompidou, 1995.

BERTRAND, Anne-Marie. La transmission de l'implicite ou comment la culture professionnelle vient aux bibliothécaires. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2003, t. 48, n° 1, p. 10-15.

BERTRAND, Anne-Marie. L'identité professionnelle des bibliothécaires. Intervention à la journée d'étude de l'ADBBDP « Les relations », 2003. [en ligne]
<http://www.adbdp.asso.fr/spip.php?article458> (page consultée le 8 décembre 2008).

BERTRAND, Anne-Marie. Le deuil de la mémoire. Intervention au colloque « Le numérique : impact sur le cycle de vie du document ». Montréal, 2004. [en ligne]
<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1205> (page consultée le 8 décembre 2007).

CALENGE, Bertrand. Peut-on définir la bibliothéconomie ? Essai théorique. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1998, t. 43, n° 2, p. 8-20.

CALENGE, Bertrand. Peut-il exister une recherche bibliothécaire ? *Bulletin des bibliothèques de France*, 2005, t. 50, n° 2, p. 50-57.

CHARTIER, Anne-Marie et HÉBRARD, Jean (avec la collab. de Martine POULAIN, Emmanuel FRAISSE et Jean-Claude POMPOUGNAC). *Discours sur la lecture (1880-2000)*. Paris : Bpi/Centre Georges Pompidou : Fayard, 2000.

- CHARTIER, Anne-Marie. Discours de bibliothécaires et représentations de la profession. *BIBLIOTHÈQUE(s)*. Numéro spécial « L'ABF a 100 ans », n° 28, 2006, p. 6-16.
- CHOURROT, Olivier. Le bibliothécaire est-il un médiateur ? *Bulletin des bibliothèques de France*, 2007, t. 52, n° 6, p. 67-71.
- DURAND, Jean-Pierre, PEYRIÈRE, Monique, SEBAG, Joyce. *Bibliothécaires en prospective*. Paris : Ministère de la culture et de la communication, Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS), 2006. [en ligne]
http://www.culture.gouv.fr/dep/telechrg/tdd/bibliothecaires/somm_bibliothecaires.htm
(page consultée le 8 décembre 2007).
- GIAPPICONI, Thierry. Au-delà des statuts, le métier de bibliothécaire. *Interlignes*, n° 27-28, juin 1992, p. 24-32.
- ISSARTEL, Pascale. *Du discours dominant aux discours éclatés. Évolution des discours professionnels des bibliothécaires des années 70 aux années 80*. 1988-1989. 174 p. Mémoire DESS « Direction de projets culturels » : ENSB/IEP de Grenoble : 1989.
- LAHARY, Dominique. Le fossé des générations. Cinq générations de bibliothécaires. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2005, t. 50, n° 3, p. 30-45.
- LE SAUX, Annie. À votre service ! Compte rendu de la journée d'étude de l'Association des conservateurs de bibliothèque, « À votre service ! La bibliothèque à l'épreuve de la société ». 1997. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1997, t. 42, n° 3, p. 79-80.
- PEIGNET, Dominique. La bibliothèque entre mutation de l'offre et mutation de la demande. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2001, t. 46, n° 4, p. 10-17.
- PEIGNET, Dominique. La bibliothèque peut-elle survivre à ses consommateurs ? *Bulletin des bibliothèques de France*, 2005, t. 50, n° 1, p. 38-45.
- POISSENOT, Claude. Les bibliothécaires face à la sécularisation de la culture. In CALENGE Bertrand (dir.). *Bibliothécaire, quel métier ?* Paris : Éd. du Cercle de la Librairie, 2004, p. 79-96.
- POISSENOT, Claude. Médiation, lecture et ordre social. In *Médiations, médiateurs, médias. Comment penser la médiation en littérature jeunesse ? Actes du colloque du Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis (27-28 avril 2006)*. Montreuil, 2006, p. 85-98.
- SEIBEL, Bernadette. *Au nom du livre. Analyse sociale d'une profession : les bibliothécaires*. Paris : Bpi/Centre Georges Pompidou : La Documentation française, 1988.
- TABAH, Dominique. Le rôle social et culturel des bibliothèques vu de Bobigny. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1997, t. 42, n° 1, p. 41-50.
- TARIN, Laurence. L'avenir des bibliothécaires est-il derrière eux ? Compte rendu de la table ronde organisée par le *Bulletin des bibliothèques de France* au Salon du livre de Paris. 2004. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2004, t. 49, n° 4, p. 111-112.
- TARIN, Laurence. L'évolution du métier de bibliothécaire. Une identité professionnelle à multiples facettes. In *Regards sur un demi-siècle. Cinquantenaire du Bulletin des bibliothèques de France*. Numéro hors série, 2006, p. 135-155.
- UTARD, Jean-Claude. Le succès des bibliothèques publiques : des exigences à préciser. *Bulletin des bibliothèques de France*. 1997, t. 42, n° 4, p. 24-29.

UTARD, Jean-Claude. Quelles médiations pour les bibliothèques ? In *Médiations, médiateurs, médias. Comment penser la médiation en littérature jeunesse ?* Actes du colloque du Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis (27-28 avril 2006). Montreuil, 2006, p. 99-109.

Table des annexes

ANNEXE.....80

Annexe

Liste des professionnels interviewés :

- Anne-Marie BERTRAND : directrice de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.
- Bertrand CALENGE : responsable de la communication interne et de l'évaluation à la Bibliothèque municipale de Lyon.
- Françoise GAUDET : chef du service Études et recherche, Bibliothèque publique d'information.
- Thierry GIAPPICONI : directeur de la Bibliothèque municipale de Fresnes.
- Thierry JELMINI : directeur du Patrimoine et de la lecture publique, Saint-Quentin-en-Yvelines (avec Marie-Pierre CARUHEL, Médiathèque Anatole France, Trappes, et Véronique LEPORT, Médiathèque Jean Rousselot, Guyancourt).
- Dominique LAHARY : directeur de la Bibliothèque départementale du Val-d'Oise.
- Martine POULAIN : directrice de la Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art.
- Dominique TABAH : directrice des Bibliothèques municipales de Montreuil.
- Benoît TULEU : directeur du Réseau des médiathèques de Nanterre.
- Jean-Claude UTARD : responsable de la Cellule formation et évolution des métiers à la Direction des affaires culturelles de la Ville de Paris.